
OPTION INTERNATIONALE DU BACCALAURÉAT (OIB)

L'option internationale du Baccalauréat français

**Manuel des examens de la *British Option*
édition 2008**

**Géré par l' *University of Cambridge International Examinations (CIE)*
en coopération avec le Ministère de l'Éducation Nationale**

Ce Manuel s'applique aux examens devant avoir lieu en été 2008.



UNIVERSITY *of* CAMBRIDGE
International Examinations

AVANT-PROPOS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le but de cette introduction à la *British version of the International Option of the French* baccalauréat est d'apporter des informations aux enseignants, aux examinateurs, aux inspecteurs, aux élèves et à leurs parents, ainsi qu'aux agents de l'admission des hautes écoles et universités

- Il est conseillé aux lecteurs peu familiers avec le baccalauréat français de commencer par le chapitre 1; ceux qui ne veulent que des informations sur l'option internationale pourront débiter par le chapitre 2.
- Les agents de l'admission des universités pourront aussi en plus des précédents chapitres lire le chapitre 3. Le *UCAS website and Handbook on International Qualifications* donne une description concise de l'OIB sous '*International Qualifications*'. Voir ci-dessous pour plus de détails sur cette information. Ce Manuel apporte des informations complémentaires.
- Des informations plus détaillées sur les sujets individuels des examens de l' *International Option (OIB)* se trouvent dans les chapitres 6, 7, 8 et 9 pour *English Language and Literature*, et dans les chapitres 10 et 11 pour *History-Geography*.
- Les informations générales sur l'administration et l'évaluation de l'examen se trouvent dans les chapitres 4 et 5.

Pour plus de commodité, les candidats, les professeurs-examineurs, inspecteurs, etc. sont remplacés dans le texte par le pronom «il». Certains termes anglais ont été mis en italique dans le texte lorsque la traduction se révèle inadéquate. Le terme français baccalauréat est utilisé pour éviter toute confusion avec d'autres examens tels que le baccalauréat international ou le baccalauréat européen qui n'ont pas de lien avec l'examen national français. Il est fait référence à la dénomination française pour nommer les classes: la 1^{ère} est équivalente à la *British year 12* ou *lower sixth*, la terminale à la *British year 13* ou *upper sixth*.

Les lecteurs peuvent aussi consulter les sites Web qui concernent l'OIB, le baccalauréat français et le *Cambridge examinations board* ci-dessous :

- *The Cambridge board (Cambridge Assessment)*: [http:// www.cambridgeassessment.org](http://www.cambridgeassessment.org)
- *University of Cambridge International Examinations (CIE)*: www.cie.org.uk
- *The UCAS website*: www.ucas.com (voir '*International Qualifications*' sous l'index du site)
- Ministère de l'Éducation Nationale : www.education.gouv.fr
- Centre international d'études pédagogiques (CIEP): www.ciep.fr
- Association des Sections Internationales Britanniques et Anglophones (ASIBA):
<http://asiba.web.cern.ch>

Ce manuel est mis à jour chaque année (voir à la p.16 pour le détail de ce processus). Toutes les suggestions d'ajouts et de modifications doivent être faites directement auprès de la Secrétaire générale de l' *OIB Schools group*, Mme Glenys Kennedy (glenys.kennedy@wanadoo.fr).

INFORMATION POUR LES ECOLES SOUHAITANT PREPARER DES CANDIDATS POUR L'OIB

Seules les écoles approuvées par le Ministère de l'Education Nationale peuvent proposer l'Option Internationale. Les écoles qui souhaitent préparer les candidats pour le *British OIB* doivent dans tous les cas contacter le DREIC (le service au sein du Ministère de l'Education Nationale responsable pour l'OIB) ainsi que le *Cambridge board*, afin de demander leur approbation. *The Schools Chair* doit aussi être contacté. Leurs coordonnées sont les suivantes:

DREIC (Direction des Relations Européennes et Internationales et de la Coopération)

Mr. Marc Foucault
DREIC
4 rue Danton
75006 Paris

Telephone: + 33 (0)1 55 55 04 21
Fax: + 33 (0)1 55 55 04 23

The Cambridge board

Mrs Di Palmer,
University of Cambridge International Examinations (CIE)
Cambridge Assessment
1 Hills Road
Cambridge CB1 2EU
United Kingdom

Téléphone: + 44 1223 55 35 54
Fax: + 44 1223 553 558
Email: international@cie.org.uk

Les écoles qui souhaitent préparer les candidats pour le *British OIB* doivent contacter le *Chair of the British OIB Schools' Group*, M. Peter Woodburn (par email à: hop@enpferney.org) et en même temps contacter le *Cambridge Assessment* et le DREIC.

Un certain nombre d'enseignants remplissent des fonctions administratives au sein de la *British OIB Schools Group* dans son ensemble. Actuellement, ce sont les suivants:

Schools Chair: M. Peter Woodburn (Lycée International, Ferney-Voltaire)
President of British OIB Schools Group: M. Philip Shaw-Latimer (Lycée de St Germain-en-Laye)
English Subject Leader: M. Nick Baker (Lycée International de St Germain-en-Laye)
History-Geography Subject Leader: M. Rob Miller (Cité Scolaire Internationale, Lyon)
General Secretary of British OIB Schools Group: Mme Glenys Kennedy (Lycée François 1^{er}, Fontainebleau)

SOMMAIRE

Partie I: Introduction

§ 1	LE BACCALAURÉAT FRANCAIS	page 6
	Le style et la philosophie de l'enseignement français	
	L'examen national	
	Les différentes séries du baccalauréat général	
	Les deux matières formant l' <i>International Option (OIB)</i>	
	Le jury et les résultats du baccalauréat	
	Le rattrapage	
§ 2	L'OPTION INTERNATIONALE	page 10
	Les origines de l'option internationale	
	Les deux matières enseignées en anglais	
	Comment sont examinées les matières de l'OIB ?	
§ 3	COMPARAISON AVEC LE A LEVEL POUR L'ADMISSION A L'UNIVERSITE	page 13
	Remarques préliminaires	
	Les offres des universités britanniques	
	Après l'admission dans les universités britanniques	
§ 4	ADMINISTRATION DE LA BRITISH VERSION DE L' OIB	page 14
	Les rôles et les responsabilités des Inspecteurs de Cambridge	
	Les dispositions administratives des écoles	
	La coordination entre les écoles	
	Comment l'épreuve écrite est-elle préparée ?	
	La sélection des passages et des sujets des examens oraux	
	L'assistance aux nouvelles écoles	
§ 5	NOTATION DES EXAMENS	page 18
	Principes généraux	
	Dispositions pour la notation des copies écrites	
	La conduite et la notation de l'examen oral	
	Le rôle des Assistants-Modérateurs	
	Les points de référence pour les Assistants-Modérateurs	
	Les notes probables estimées	
	Attention particulière	
	Deuxième chance	
	Un conseil de prudence	

Partie II: Langue et littérature anglaise

§ 6 DETAILS DE LA MATIERE page 25

- Buts
- Objectifs
- Le choix des oeuvres
- L'examen écrit
- L'examen oral

§ 7 INSTRUCTIONS POUR LES EXAMINATEURS page 28

- L'examen écrit
- L'examen oral
 - Les passages pour le commentaire
 - Les questions-starter
 - Le commentaire de Shakespeare
 - La discussion générale
 - La conduite et l'évaluation de l'oral
 - Le rattrapage

§ 8 CRITERES DE NOTATION POUR L'EXAMEN ECRIT page 35

§ 9 CRITERES DE NOTATION POUR L'EXAMEN ORAL page 41

Partie III: Histoire -Géographie

§ 10 DETAILS DE LA MATIERE page 47

- Buts et objectifs
- Buts supplémentaires du programme Histoire
- Buts supplémentaires du programme Géographie
- Le programme *History-Geography*
- Histoire
- Géographie
- L'examen écrit
- L'examen oral

§ 11 INSTRUCTIONS POUR LES EXAMINATEURS page 51

- Conseils généraux sur la notation des réponses
- Conseils spécifiques sur la notation
- Système de notation basé sur des critères génériques
- L'évaluation des questions hors sujet
- L'enregistrement des notes de l'examen écrit pour le jury
- L'évaluation des examens oraux
- L'enregistrement des notes de l'examen oral pour le jury
- Le rattrapage

PARTIE I: INTRODUCTION

§ 1 LE BACCALAURÉAT FRANÇAIS

Le baccalauréat français est l'examen national que la plupart des élèves français passe à la fin des sept années de l'enseignement secondaire. Le mot baccalauréat vient apparemment de « bacclar », un vieux mot en espagnol ou en provençal signifiant fleur de figue - par analogie, un jeune paysan. Les jeunes commis admis à l'essai dans les ordres religieux étaient appelés bacheliers, un terme encore utilisé pour désigner ceux qui ont passé le baccalauréat. Le mot a été utilisé depuis l'époque napoléonienne pour désigner à la fois l'aptitude à l'entrée à l'université et l'examen lui-même.

Il y a en fait trois versions du baccalauréat français: le général, le technologique et le professionnel. Le baccalauréat général, la version académique et générale, permet l'accès à l'enseignement universitaire et est le seul traité dans le présent Manuel, depuis que l'OIB en est une option.

Veuillez noter svp que le baccalauréat français (FB) n'a aucun rapport avec *the International Baccalaureate (IB)* ou avec *the European Baccalaureate (EB)*.

Le style et la philosophie de l'enseignement français

Il peut être dit qu'en général les éducateurs français croient en la tradition "encyclopédique": le plus grand nombre possible d'élèves devrait étudier autant de sujets possibles pour aussi longtemps et avec un standard aussi élevé que possible. La réalisation de cet objectif implique une lourde charge de travail pour l'élève, l'étude d'une variété de sujets et de nombreuses heures passées en classe chaque semaine.

Typiquement, les élèves français en première et en terminale (correspondant à la *sixth form*, ou *years 12 et 13*) assistent à au moins 30 heures de cours par semaine, et souvent plus, afin de préparer le baccalauréat. Certains ont des cours le samedi matin. Tous étudient au moins six matières pour leur examen final.

Les méthodes d'enseignement tendent à refléter la grande taille des classes: jusqu'à 35 élèves par classe ou plus dans les matières de base dans les deux dernières années. Certaines disciplines sont maintenant enseignées en petits groupes une partie de la semaine. Dans certaines matières enseignées en français, il y a peu de participation orale, les enseignants ont donc moins de possibilités de bien connaître leurs élèves, même si ce n'est pas toujours le cas. Des tests sont effectués en classe de manière régulière et fréquente permettant aux enseignants de suivre les progrès et de conseiller qu'un élève répète une année scolaire si nécessaire. Certaines innovations au cours des dernières années ont démontré une volonté de donner plus de place à des approches moins traditionnelles. Ce qui est connu sous le nom de Travaux Pratiques Encadrés (TPE) est une de ces initiatives, exigeant des élèves des travaux de recherche, de rédaction et de présentation d'un court mémoire sur un sujet se rapportant à deux des matières les plus importantes de leur série du baccalauréat.

Il existe de nombreux aspects positifs de cette approche traditionnelle de l'enseignement. Les élèves et les parents prennent les deux au sérieux l'éducation, les élèves apprennent à travailler d'arrache-pied et à étudier de manière efficace avec pour résultat une bonne maîtrise des aspects méthodologiques et de la présentation du travail universitaire par les candidats du baccalauréat.

L'examen national

Le baccalauréat se déroule chaque année, débutant en juin et, comme dans *A Level session*, examens écrits et oraux sont répartis sur plusieurs semaines. Tous les candidats passent au moins un sujet un an à l'avance, à la fin de leur avant-dernière année de scolarité (1ère). C'est en langue et littérature française, un examen exigeant, les notes de cet examen sont reportés à la session principale de l'année suivante. Les développements récents ont eu tendance à pousser en avant d'autres sujets plus tôt lors de cette même période d'examen, mais la plupart des sujets d'examen sont encore pris à la fin de la dernière année. Chaque épreuve est notée sur une échelle de 0 à 20 et le résultat est ensuite multiplié par un «coefficient», comme il est expliqué à la page 9 ci-dessous.

Les Français sont fiers de l'équité et de l'objectivité de leur examen et de leur système d'évaluation. Les copies sont anonymes et identifiées seulement par un numéro. Les examinateurs (qui sont tous des enseignants) nommés par l'État corrigent les copies. Les examinateurs pour l'oral ne testent pas leurs propres étudiants, et les candidats passent généralement leurs examens oraux dans une autre école autre que la leur.

Il est très difficile pour les candidats d'obtenir des notes au-dessus de 16/20 dans les matières individuelles parce que les standards de correction sont stricts et, certains diraient même, plutôt rigides. En raison du système mathématique de la notation, il est même encore plus difficile d'obtenir un résultat général au baccalauréat de 16/20 ou plus. Occasionnellement des notes de 19/20 ou 20/20 sont obtenues en sciences ou en mathématiques, mais elles le sont rarement en arts et sciences sociales. Dans une récente session d'examens, seul un élève dans toute la France a obtenu un 20/20 en langue et littérature françaises. Des notes en dessous de 10/20 sont fréquentes et dans certaines matières la note moyenne nationale est de 10/20 ou moins. La philosophie en est un bon exemple. Parce qu'un élève passe un seul examen écrit dans chaque matière, les notes d'un sujet d'examen ne sont pas toujours un indicateur fiable des connaissances de l'élève. Le temps pour la correction des copies alloué aux professeurs-examinateurs est court - à peu près deux semaines. Des lignes directrices sur la notation sont données et des réunions d'harmonisation (*standardization*) ont lieu, mais il n'y a pas de modération des notes des élèves, ou de l'échelle des notes attribuées par un examinateur. Les résultats sont rendus publics après la délibération d'un jury qui est une réunion de tous les examinateurs pour un groupe donné de candidats. Ici, les examinateurs ont la possibilité de remonter leurs notes s'ils estiment qu'il y a une bonne raison de le faire.

Le taux estimé de réussite au baccalauréat général d'environ 80% est décevant. Environ 62% du groupe d'âge concerné obtient une des versions du baccalauréat. Mais le pourcentage du groupe d'âge qui obtient le baccalauréat général (la version académique de l'examen et le seul dont l'O/B fait partie) est actuellement de 32,4%, (17,8% pour le baccalauréat technologique et 11,5% pour le baccalauréat professionnel). Lors de l'analyse des statistiques publiées par les autorités françaises, il est donc important de faire la distinction entre les chiffres qui concernent le baccalauréat dans toutes ses versions et ceux qui concernent le pourcentage d'élèves beaucoup plus faible qui passent le baccalauréat général.

Les différentes séries du baccalauréat général

Il existe trois types différents ou séries du baccalauréat général, permettant aux étudiants de se spécialiser dans une certaine mesure. Toutes contiennent certaines matières obligatoires, mais les coefficients applicables à ces matières varient. Les versions sont:

Baccalauréat L:	(Littéraire)	Priorité au français et à la philosophie
Baccalauréat S:	(Scientifique)	Priorité aux sciences et aux mathématiques
Baccalauréat ES:	(Economique)	Priorité à l'économie, aux sciences sociales et aux mathématiques

Quelle que soit la série qu'ils ont choisie, tous les élèves sont examinés en français, philosophie, histoire-géographie (une seule matière dans le système français), mathématiques, au moins une langue étrangère ainsi qu'en éducation physique. Deux autres matières sont ajoutées en fonction de la série.

L'élève qui choisit une série doit également choisir une spécialisation. Une matière doit être choisie comme une "spécialité". Les matières qui peuvent être choisies sont définies à l'intérieur de chaque série. En série S, par exemple, une matière sélectionnée entre mathématiques, sciences physiques ou sciences de la vie, doit être choisie par l'étudiant et devient sa spécialité. Des heures supplémentaires d'enseignement sont données par semaine pour cette matière et l'examen final est plus long avec une pondération plus élevée.

La spécialité de la série se reflète également de trois autres manières:

1. En ce qui concerne le calcul appliqué aux examens, les notes des matières dans les trois séries sont calculées en appliquant à la note brute de l'épreuve (un chiffre sur 20) un multiplicateur que l'on appelle un coefficient. Le coefficient appliqué à toute matière détermine son importance dans la série choisie. Il est aussi calculé en fonction de la matière de spécialité choisie comme indiqué ci-dessus. La seule exception est l'éducation physique (EPS) qui a toujours un coefficient de 2 peu importe la série choisie.

2. En ce qui concerne l'enseignement et l'étude, les programmes des matières, le niveau général de difficulté et le nombre d'heure d'étude par matière varient en fonction de la série choisie. Par exemple la philosophie est la matière-clé du baccalauréat L avec 8 heures d'enseignement par semaine et un vaste programme. Son coefficient en série L est de 9 (très élevé), démontrant ainsi son importance dans cette version du baccalauréat. D'un autre côté, la philosophie dans la série S, est enseignée que pendant 2 ou 3 heures et a un coefficient de 3.

3. Dans chaque série, les élèves peuvent passer un examen dans un nombre limité de matières en option, leur permettant ainsi de gagner des points de bonus pour les notes au-dessus de 10/20 et d'augmenter ainsi les notes finales.

Les deux matières formant l'*International Option (OIB)*

Toutes les versions du baccalauréat comprennent l'étude de l'histoire-géographie et d'une langue étrangère. Lorsque plus d'une langue étrangère est étudiée, la première langue (généralement étudiée pendant sept ans) se distingue de la deuxième et de la troisième langue (étudiée pendant 5 ans ou moins).

Dans le baccalauréat avec l'option internationale, l'étude et l'examen de histoire-géographie et de la première langue étrangère, connue sous le nom de LV1 (langue vivante 1) sont remplacés respectivement par le cours *History-Geography*, cours qui est donné de façon bilingue en anglais et français et par un cours intitulé *Language and Literature*. Ce dernier est un cours qui, dans la version britannique de l'*OIB*, est basé sur l'étude de la littérature, bien que les élèves soient également testés sur la maîtrise et la précision de leur anglais parlé et écrit. Le cours est équivalent au A2 (*second year A Level*) *English Literature*. Les deux cours sont font l'objet d'épreuves écrites et orales.

Étant donné que seules les matières LV1 (première langue étrangère) et histoire-géographie sont modifiées par l'OIB, l'élève passe toujours une version du baccalauréat qui est en grande partie la même que les versions habituelles L, ES ou S. Il est dit être en série S, ou série L, etc. **avec** l'option internationale. Néanmoins, le système de notation donne un coefficient supérieur et donc plus d'importance à ces deux matières, et par conséquent, reconnaît à la fois le degré supplémentaire de difficulté et le surcroît de travail imposé par l'OIB.

Les coefficients des deux matières qui forment l'option internationale sont indiqués ci-dessous, avec le coefficient affecté à l'examen écrit indiqué en premier lieu, alors que celui de l'oral se trouve après la barre oblique.

	<i>English Lang/Lit</i>	<i>History-Geography</i>	% approx. de gain sur les notes finales obtenues avec les matières OIB
	Coefficients	Coefficients	
	Ecrit / oral	Ecrit / oral	
Baccalauréat L	6 / 4	5 / 3	40%
Baccalauréat S	5 / 4	4 / 3	30%
Baccalauréat ES	5 / 4	5 / 4	40%

Le jury et les résultats du baccalauréat

Si les notes dans les matières individuelles du baccalauréat peuvent être, comme lors de chaque session d'examens, occasionnellement peu fiables ou trop sévères, les délibérations finales sur la décision de donner ou pas le baccalauréat tendent à faire disparaître toute irrégularité ou toute injustice. Toutes les notes des candidats sont confirmées par des jurys régionaux. Le jury pour chaque groupe d'écoles est dirigé par un président nommé par le Rectorat (l'autorité régionale de l'éducation) et est formé des examinateurs des candidats concernés. Chaque jury est spécialisé, il y a des jurys différents pour chaque groupe de candidats passant les trois versions principales du baccalauréat (L, ES, S) ainsi que pour les versions internationales de ces dernières

Les notes des matières de chaque candidat sont toujours exprimées en une note sur 20. Elles sont multipliées par des coefficients (chiffres avec lesquels la note brute est multipliée afin de la pondérer) qui lorsqu'ils sont appliqués permettent de comparer l'importance des différentes matières dans le baccalauréat en question. Les sommes ainsi obtenues sont additionnées et produisent la note totale brute du candidat. Ceci est appelé le nombre total de points, qui est ensuite divisé par le nombre de coefficients appliqués pour obtenir une moyenne générale pondérée sur 20.

Les différentes catégories de moyenne générale sont récompensées. La première est simplement la moyenne pour passer; les mentions sont des distinctions:

passable:	de 10/20 à 11.99/20
mention assez bien:	de 12/20 à 13.99/20
mention bien:	de 14/20 à 15.99/20
mention très bien:	de 16/20 à plus

Les diplômes des candidats ne mentionnent que la catégorie des résultats ou la mention obtenue et les notes ne sont pas arrondies. Une moyenne générale sur 20 est toujours donnée. Si un élève obtient

une moyenne supérieure à 17/20, il peut recevoir l'honneur des 'félicitations du jury' Ceci est cependant assez rare.

La plupart du temps les notes des candidats se situent parfaitement dans l'une ou l'autre catégorie de mentions et ces résultats sont confirmés formellement par le jury. Cependant dans les cas où les notes d'un candidat sont juste en dessous d'une meilleure mention ou juste en dessous de la moyenne pour obtenir le baccalauréat, le président du jury cherchera à voir s'il est possible que les examinateurs donnent des points supplémentaires afin que le candidat obtienne le baccalauréat ou une mention. Le livret scolaire du candidat peut être consulté; il contient le rapport sur le travail de l'élève, ses notes moyennes pour l'année et les appréciations des professeurs pour les dernières années du lycée. L'épreuve écrite d'un candidat peut être réexaminée durant la réunion du jury. Il peut être demandé aux examinateurs présents s'ils ne voient pas d'objection à donner un point supplémentaire au candidat. Ils ne sont pas obligés d'accepter – il se peut qu'ils estiment que le candidat a déjà eu le bénéfice du doute. Toutefois, souvent le jury fait tout son possible pour trouver les notes dont le candidat "limite" a besoin, à moins que ce qu'ils lisent dans le livret scolaire au sujet du travail et de l'engagement du candidat les amènent à penser que cela serait injustifié.

Le rattrapage

Si un candidat a raté de peu son baccalauréat, parce que sa note se situe entre 8/20 - 9.99/20, l'organisation des examens lui donne une nouvelle chance de réussir. Le candidat dont les notes se situent dans cette zone peut en effet choisir de passer des examens supplémentaires sitôt après que les résultats du baccalauréat aient été rendus publics. Ces examens oraux, appelés communément oraux de rattrapage, doivent être passés dans les matières obligatoires. Afin de les reconnaître sur la feuille officielle des résultats, qui est remise au candidat comme moyen de preuve de sa performance, un astérisque est placé au-dessus d'elles. Les notes obtenues pour ces deux matières dans ce second examen remplacent les notes obtenues lors des premières épreuves et permettent au candidat de réussir son baccalauréat. Un candidat qui n'a pas atteint le 8/20 mais dont le total est très proche peut être autorisé à participer au rattrapage si le jury, après l'étude de son livret scolaire, le décide.

Les deux matières de l'*International Option* font partie de la catégorie des matières obligatoires des trois séries. Elles peuvent donc être prises comme matières de rattrapage. Les candidats sont autorisés à s'entretenir avec leurs enseignants le jour où les résultats sont délivrés et à décider quelles matières ils vont repasser, ceci afin d'avoir un maximum de chance d'obtenir un meilleur résultat. Comme les deux matières de l'*International Option* font l'objet d'épreuves aussi bien écrites qu'orales, il est important de souligner que le rattrapage se fait uniquement à l'oral et que la note orale obtenue remplace donc dans tous les cas la note écrite.

Un nouveau jury, réduit en nombre, est convoqué une fois le rattrapage des oraux fini afin de récolter les nouvelles notes données par les examinateurs et attribuer les nouvelles mentions.

Voir le chapitre 5 ci-dessous pour de plus amples informations à propos du rattrapage, tel qu'il s'applique dans l'option internationale.

§ 2 L'OPTION INTERNATIONALE

Les origines de l'Option internationale

Le fait d'offrir un programme bilingue pour les élèves parlant couramment deux langues existe depuis longtemps dans les lycées français internationaux et dans les autres écoles françaises desservant les communautés internationales. Ces établissements existent depuis les années 60. Cependant, le baccalauréat normal ne permet pas de mesurer pleinement la réalisation et le potentiel des élèves réellement bilingues, parce que ses examens de langue étrangère sont conçus pour des élèves qui ne commencent l'étude d'une langue étrangère qu'à partir de 11, 13 ou 15 ans.

En 1981, le gouvernement français, en réponse à une demande croissante des parents pour une généralisation de l'enseignement bilingue, et en reconnaissant la nécessité pour les ressortissants étrangers étudiant en France, a proposé que soit spécialement créées des "sections internationales". Un certain nombre de gouvernements acceptèrent de prendre part à la mise en place de cette structure parmi ceux-ci l'Allemagne (de l'Ouest à l'époque), l'Italie, le Danemark, le Portugal, les Pays-Bas, l'Espagne, la Suède, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Dans la plupart de ces pays, c'est le Ministère de l'Education concerné qui prit la responsabilité de créer et d'administrer l'option internationale et les sessions d'examen finaux dans les matières que les élèves de ces sections avaient menés leurs études. En ce qui concerne la Grande-Bretagne, c'est à l'*University of Cambridge Local Examinations Syndicate* (UCLES) que l'on demanda de mettre en place et diriger l'option britannique. L'UCLES qui n'avait pas d'intérêt financier dans l'organisation des examens, a été choisie pour sa grande expérience dans la création et l'évaluation du programme des A Level et sa longue connaissance des examens internationaux. L'OIB britannique est restée avec le *Cambridge Board* qui s'appelle maintenant *Cambridge Assessment* et qui est actuellement administrée par la section connue sous le terme de *CIE* (*University of Cambridge International Examinations*).

Les sections britanniques devaient avoir des enseignants de langue maternelle anglaise et offrir un enseignement en Anglais et Histoire-Géographie de six heures par semaine. Toutes les autres matières devaient être enseignées en français de manière normale. Une des raisons importantes de la création de ces sections était de permettre à ceux qui le désiraient de pouvoir poursuivre des études universitaires dans leur pays d'origine. Une autre raison était de permettre à des élèves français ayant une très bonne maîtrise d'une langue étrangère d'étudier parmi des élèves étrangers dont cette langue était la langue maternelle. Ces objectifs tiennent toujours bon.

Quelques années après la création des sections internationales, l'option internationale du baccalauréat a été développée en plusieurs langues. Le gouvernement français a insisté sur le fait que les options internationales possèdent trois caractéristiques importantes:

1. Qu'elles aient le même statut et la même validité que toutes les autres parties du baccalauréat général, et de fait contribuent ainsi de façon significative aux notes finales du candidat.
2. Que les deux matières formant l'Option Internationale obéissent au principe de substitution ; c'est-à-dire qu'elles devraient remplacer des matières de la structure du baccalauréat plutôt que d'être ajoutées à cette structure (les épreuves de langue et littérature de l'OIB remplaçant l'épreuve de la première langue étrangère et l'épreuve d'Histoire-Géographie de l'OIB remplaçant celle purement française d'Histoire-Géographie).

3. Les matières incluses dans les options internationales devaient être enseignées et examinées par des professeurs étrangers dans leur langue maternelle d'une manière comparable à celle utilisée dans leur pays de provenance. Avec le développement croissant des sections internationales, des professeurs français avec un haut niveau et une grande maîtrise de l'anglais ont rejoint le pool des professeurs de langue maternelle.

Les Inspecteurs des matières nommés par le CIE font toujours ce qu'ils ont fait depuis le début de l'OIB. Ils font et modèrent la correction des épreuves écrites, inspectent un échantillon des examens oraux (à la fois directement et par le biais des Assistants-Modérateurs qui leur font un rapport), et examinent minutieusement les notes de l'oral, fournissent des renseignements spécifiques basés sur les programmes officiels, donnent leur accord pour les œuvres choisies pour les examens, s'assurent que les standards et l'objectivité des examens soient maintenus. Ils préparent aussi des rapports à la fin des sessions d'examens.

La France fut le premier pays à intégrer dans son système national d'examens permettant l'entrée à l'Université des programmes élaborés en commun avec des partenaires étrangers. Le résultat est des connaissances académiques basées sur un programme d'études difficile pour élèves bilingues. La structure des examens favorise aussi la communication internationale et la compréhension dans des secteurs où la coopération n'existe pas souvent et pas facilement.

Les deux matières enseignées en anglais

Les élèves étudiant l'Option Internationale prennent les deux matières les plus étroitement liées à la langue et à la culture : langue et littérature et histoire-géographie. Dans le cas de l'option britannique, ces matières ont un niveau équivalent au A 2 du système britannique des A Level. Des informations détaillées sur les programmes d'études de ces deux matières peuvent être trouvées aux chapitres 6 et 10 de ce Manuel.

En bref, les candidats étudiant la matière « Langue Anglaise et Littérature » peuvent choisir des textes littéraires de quatre genres : Art dramatique/théâtre, poésie, fiction et les œuvres théâtrales de Shakespeare. Pour les examens oraux, ils doivent préparer à fond trois livres, dont un doit être une pièce de Shakespeare. Pour les examens écrits, ils doivent étudier trois livres, un de chacun des trois premiers genres. Les livres étudiés pour l'examen oral ne devraient pas être utilisés pour les écrits. Ils doivent aussi suivre un cours sur l'étude de textes et être préparés à écrire sur un passage non étudié préalablement tiré d'une poésie ou d'un texte littéraire. Pour les examens écrits, les candidats doivent écrire trois rédactions et pour l'oral répondre à des questions générales et détaillées sur leurs textes. Les deux examens (oral et écrit) se passent entièrement en anglais.

En Histoire-Géographie, la structure de l'enseignement est bilingue, le programme des études étant partagé entre les enseignants français et les enseignants des sections internationales et enseigné parallèlement en deux langues. C'est le cas dans la plupart des écoles pour l'Histoire-Géographie. Dans certaines écoles, l'histoire est enseignée en anglais et la géographie en français. Dans tous les cas, les élèves doivent pouvoir répondre à des questions écrites ou orales dans l'autre langue que celle utilisée pour l'enseignement de la matière. Le programme pour la branche Histoire en 2008 comprend l'histoire mondiale de 1945 à 1991 y est inclus l'histoire politique, sociale et économique avec un accent mis particulièrement sur l'histoire française et anglaise de cette période. Le programme de la branche Géographie est un programme de géographie humaine centrée sur des problèmes dans trois larges domaines : la globalisation, les superpuissances économiques et les voies du développement.

L'examen écrit (4 heures) est divisé en deux parties égales (histoire et géographie) chaque partie comprenant la rédaction d'un essai et la réponse à une question les candidats devant en choisir une pour chaque partie. Bien que les candidats aient la possibilité d'écrire en français, la plupart de ceux qui passent les examens de l'OIB britannique, écrivent en anglais. Le choix de la langue dans laquelle l'épreuve d'Histoire-Géographie de l'OIB est passée doit être fait en novembre de la dernière année (Terminale) par le candidat en même temps qu'il s'inscrit pour le baccalauréat général dans son lycée. L'examen oral, qui est basé sur 10 sujets choisis par chaque école dans le programme complet, se déroule toujours entièrement en anglais.

Comment sont examinées les matières de l'OIB ?

A la fin du cours les candidats passent un examen écrit de quatre heures ainsi qu'un examen oral dans les deux matières. En Langage et Littérature, ils sont testés sur leur travail effectué pendant une période de deux ans. En Histoire-Géographie, seul la matière étudiée lors de la dernière année est testée. Les examens oraux sont dirigés par deux professeurs-examineurs. Les candidats doivent faire une présentation ou un discours au début de chaque oral en utilisant comme point de départ un passage choisi au hasard parmi les pièces de Shakespeare qu'ils ont étudiées et qui ont été sélectionnées par les examineurs (pour Langage et Littérature) ou un sujet choisi au hasard parmi 10 sujets annoncés et approuvés (pour l'Histoire-Géographie). Les deux examens (oral et écrit) sont notés sur 20. Plus de renseignements sur les standards de notation des examens écrits et sur la conduite et l'évaluation des examens oraux peuvent être trouvés dans les chapitres qui suivent.

§ 3 COMPARAISON AVEC LES A LEVEL POUR L'ADMISSION À L'UNIVERSITE

Remarques préliminaires

La simple comparaison des A Level et du baccalauréat français (avec ou sans l'OIB) est difficile. Le premier dans sa structure AS/A2 donne de l'importance à la spécialisation alors qu'au contraire le baccalauréat comprend l'idéal d'un programme d'études général. De plus, les candidats de l'Option Internationale ne parlent pas seulement couramment au moins deux langues, ils doivent en plus faire face à la lourde tâche de travailler avec des standards élevés dans ces deux langues et de devoir passer d'une heure à l'autre du langage et des points de vue de deux cultures. Ils ont une charge de travail plus lourde que la plupart des candidats au baccalauréat. Ils renoncent à la très probable très bonne note qu'ils auraient certainement obtenue en passant l'examen de la première langue étrangère du baccalauréat normal. Les qualités de flexibilité, de résilience, de tolérance et d'indépendance qu'ils développent font qu'ils sont habituellement bien préparés pour les défis des études universitaires.

Les offres des universités britanniques

Les conditions des offres des universités britanniques basées sur la moyenne générale ou la mention obtenues, peuvent quelquefois être déterminées de manière irréallement élevée, étant donné le déjà

haut standard des examens. Comme déjà mentionné plus tôt, il est important de se rappeler que la notation du baccalauréat est sévère et que les notes élevées sont très rares. En 1999, par exemple, seulement 1,1% de tous les candidats au baccalauréat ont obtenu la mention très bien (16/20 ou mieux), alors que 8% des candidats aux A Level en Angleterre ont obtenu 30 points (3 notes A) ou plus. Tout cela donne quelques indications sur la différence de difficulté à obtenir le plus haut niveau de notes dans les deux examens.

La même année, la mention bien (14/20-15.99/20) a été obtenue par seulement 6,8% de ceux qui ont réussi le baccalauréat, et était ainsi toujours plus difficile à obtenir que 3 notes A avec le système des A Level. Une mention bien peut ainsi être équivalente à une offre de AAA.

La mention assez bien (12/20) est un résultat tout à fait respectable, obtenu par moins de 25% de ceux qui réussissent le baccalauréat. Il peut être considéré comme équivalent au BBB ou BBC, dépendant du candidat et du genre de baccalauréat passé.

Une approche différente devrait être adoptée par les agents de l'admission des universités comme par exemple de considérer les résultats des candidats sur des matières individuelles plutôt que de se baser uniquement sur la mention pour l'admission. En exigeant, par exemple, un 14/20 dans deux ou trois matières les plus représentatives pour la carrière universitaire du candidat, ceci va peut-être à l'encontre de l'esprit du baccalauréat mais est plus en accord avec le système habituel qui ne requiert que des A Level par branche. Une combinaison des deux approches est bien sûr possible – en exigeant un résultat général avec par exemple une mention assez bien (12/20) ainsi que des notes élevées (par exemple 14/20) dans la matière concernée ou dans les matières.

Les agents de l'admission devraient par-dessus tout se rappeler qu'une moyenne générale de 16/20 est rare et représente un résultat exceptionnel, qu'une moyenne de 14/20 n'est obtenue que par les meilleurs candidats à l'examen du baccalauréat général, examen qui n'est pas passé par la majorité des jeunes gens en France et qui n'est pas à confondre avec tous les autres baccalauréats et aussi que les candidats obtenant une moyenne de 12/20 sont aussi de bons candidats pour des places dans les universités.

Certaines universités tiennent spécialement en compte le fait que le candidat qui choisit l'OIB fait le choix d'une surcharge de travail dans un système d'examens qui en demande déjà beaucoup aux élèves en terme d'étendue de l'étude, d'exigence lors des cours et de nombre d'heures passées en classe chaque semaine. Il résulte de cela des conditions un peu moins dures pour les élèves ayant choisi l'OIB en ce qui concerne les exigences au niveau des matières individuelles ou au niveau de la moyenne générale.

Après l'admission dans les universités britanniques

Parce que les candidats de l'OIB ont étudiés au moins cinq matières universitaires à un niveau d'examen, ils peuvent éprouver plus de difficultés que les élèves du système des A Level à choisir des cours des universités de Grande-Bretagne. Il est possible que la liberté universitaire inhabituelle à laquelle ils vont prendre plaisir dans les universités britanniques rende leur période d'installation plus longue.

Ceci dit, ces étudiants complètement bilingues offrent néanmoins de belles perspectives pour les universités britanniques. Ils amènent quelque chose de spécial à n'importe quelle faculté en terme de culture et ils ont reçu une vaste éducation incluant l'étude de la philosophie. Ils ont passé des examens

à certains égards, plus exigeants que ceux des A Level. En Anglais, par exemple on leur a demandé de préparer un commentaire d'un extrait (qu'on leur a remis que 30 minutes avant l'examen oral) de la pièce de Shakespeare qu'ils ont étudiée et de défendre leur interprétation devant deux examinateurs ainsi que de répondre à des questions plus générales sur leurs textes préparés pour l'oral.

En plus, le baccalauréat maintient une tradition qui est celle de démontrer ses connaissances et sa compréhension dans de longues rédactions. En Anglais, il y a trois rédactions de une heure et 20 minutes et en Histoire-Géographie, chaque question structurée demande une réponse sous forme de rédaction d'environ une heure et quart. Dans quelques autres matières du baccalauréat, un essai sur un seul sujet peut durer jusqu'à quatre heures. Les candidats ayant réussi, sont donc capables d'écrire avec aise et de manière soutenue des rédactions, ce qui est quelquefois considéré comme un talent qui se perd en Grande-Bretagne.

§ 4 L'ADMINISTRATION DE LA VERSION BRITANNIQUE DE L'OIB

Les rôles et les responsabilités des Inspecteurs de Cambridge

Les deux inspecteurs de Cambridge sont nommés comme consultants par le Cambridge Board afin d'exécuter les tâches décrites dans les pages 11, 17 et ailleurs dans ce Manuel. Leurs rôles sont inhabituels car ils combinent différentes fonctions qui sont normalement (dans les sessions d'examen en Grande-Bretagne) remplies par différentes personnes – comme celle de chef examinateur en préparant des épreuves et en coordonnant le travail des examinateurs des examens écrits et oraux ; en produisant des rapports) et comme celle de modérateur principal en vérifiant que les standards soient maintenus et que la notation des épreuves soit cohérente en prenant un échantillonnage d'épreuves écrites et en suivant quelques oraux et enfin comme celle de responsable de matière en s'assurant que les notes soient précisément et de manière appropriée retranscrites, introduites et communiquées aux autorités concernées.

Une importante limitation de leur rôle est que bien travaillant en étroite collaboration avec leurs homologues du Ministère Français, ils ne peuvent pas, en tant que consultants et non pas en tant que membres du staff, se prononcer au nom du *Cambridge Assessment* sur des questions relatives à l'administration ou la politique de l'OIB au-delà des instructions qu'ils ont reçues ou alors ils le peuvent seulement s'ils ont demandé et reçu la permission du *Cambridge Board*.

Avec la croissance rapide de l'OIB, un des rôles des inspecteurs est devenu plus important. Il s'agit de travailler en étroite collaboration avec les coordinateurs des matières sur la formation des nouveaux professeurs et des anciens avec plusieurs années d'expérience. Étant donné les révisions du programme d'études 2000 et les changements des *AS/A Level* en Grande-Bretagne, étant donné aussi le développement du diplôme *Cambridge Pre-U* par le *Cambridge Assessment* et aussi la récente approbation officielle du Baccalauréat International par le gouvernement britannique, il est essentiel que les professeurs de la communauté de l'OIB soient au courant des nombreux changements dans la culture des examens en Grande-Bretagne et de la nécessité pour l'OIB de refléter, quand c'est approprié, ces changements.

Les dispositions administratives des écoles

Toutes les écoles préparant l'OIB britannique coopèrent pour le bon déroulement des examens et tout ce qui est nécessaire pour le renforcer. Les réunions d'automne sont faites pour rassembler les

professeurs à des fins de formation et pour le développement des programmes et des examens. Les écoles au complet choisissent un responsable administratif connu sous le nom de *Schools Chair* ainsi qu'un président et qu'un secrétaire général. Deux responsables de matière sont aussi choisis, un pour l'Anglais et un pour l'Histoire-Géographie. Les responsables sont nommés pour une période de trois ans.

Le *Schools Chair* est responsable pour que le flot des informations arrive en temps opportun aux écoles et aux inspecteurs, de la liaison et de la direction des responsables de matière, de la supervision de l'organisation des sessions d'examens (y inclus le déploiement des professeurs-examineurs) dans les différents centres, d'organiser la réunion annuelle (en novembre) de chaque direction de section et le planification stratégique future.

Le président est responsable pour les relations avec les autorités britanniques et françaises et les nouvelles écoles désirant préparer cet examen. Le secrétaire général est responsable de l'édition, de la mise à jour et de la publication de ce Manuel et du procès-verbal de la réunion annuelle des responsables de section et de s'assurer que toutes les décisions prises y soient notées. Les responsables de matière rapporte au *Schools Chair* directement pour toutes les tâches administratives et travaillent en étroite collaboration avec les inspecteurs de matière nommés par Cambridge et bien sûr avec les professeurs de l'OIB dans leurs matières respectives.

Les responsables de matière proposent au *Schools Chair* et à l'inspecteur concerné l'horaire des professeurs-examineurs de l'écrit et de l'oral parmi une liste de professeurs nommés par les écoles. Les écoles doivent nommer n'importe quel professeur de chaque matière qui enseigne à un groupe de l'OIB en 1^{ère} ou en terminale. Ces professeurs-examineurs notent les épreuves écrites qui sont modérées par les inspecteurs et /ou dirigent en paire les examens oraux. L'horaire des professeurs-examineurs mentionne aussi le nom des professeurs qui sont nommés avec l'approbation de l'Inspecteur comme assistants-modérateurs (voir plus loin) et les professeurs-examineurs pour le rattrapage.

Les candidats passent les examens écrits de l'OIB dans leur école. Les examens oraux ont lieu dans des centres qui sont désignés dans la circulaire du CIEP sur l'OIB (envoyée directement à toutes les écoles participant à l'examen au mois de novembre précédent la session d'examens). Sept écoles sont désignées comme centre pour 2008 : Aix, Lyon, St Germain en Laye, Strasbourg, Toulouse, Valenciennes et Bruxelles. Dans la région Rhône-Alpes, les centres alternent entre deux écoles, Grenoble et Lyon sur un cycle de trois ans.

Chaque centre d'examens pour l'OIB est sous la responsabilité du chef de la section de l'OIB de l'école où le centre se trouve, il est nommé *Head of Examination Centre*. La plupart des tâches de cette personne a lieu durant la période des examens en juin mais tout le travail préparatoire d'organisation, de relation et de communication doit se faire bien avant cette période.

La coordination entre les écoles

Les réunions des professeurs de chacune des deux matières de l'OIB se déroulent chaque année en septembre ou en octobre. Un certain nombre d'importantes discussions et décisions ont lieu pendant ces réunions.

Les responsables de matière sont chargés d'organiser les réunions annuelles sur leur matière, d'en composer l'ordre du jour et d'en faire le procès-verbal en détail en y notant les procédures, les décisions et les suggestions émises. En général, l'Inspecteur de Cambridge est présent. Parmi les sujets

discutés, il y a les œuvres littéraires en anglais à préparer pour les examens pour les deux ans à venir ou les sujets du rattrapage pour l'Histoire-Géographie. D'autres sujets comme les modifications du programme ou de ses particularités par Cambridge ou des suggestions pour l'amélioration des procédures administratives ou encore la clarification des standards sont aussi discutés lors de ces réunions. Ces réunions créent un forum de discussion sur le rapport de l'Inspecteur de Cambridge sur les examens précédents et sur la planification des examens de l'été suivant. Une part significative de ces réunions est dédiée à la formation continue des nouveaux comme des professeurs déjà en place. Les autorités françaises concernées (en particulier les inspecteurs des matières concernées) sont invitées. Un inspecteur général (ou de statut similaire) est nommé responsable chaque année par les autorités françaises pour chaque matière de la version britannique de l'OIB.

Lors de chaque réunion un secrétaire est désigné. Le PV est envoyé à toutes les écoles, ainsi qu'au *Schools Chair* et aux inspecteurs de Cambridge. Toutes les suggestions pour des changements substantiels du programme, des procédures ou de l'administration venant de réunion de matière sont introduites dans l'ordre du jour de la réunion d'automne des responsables de section de l'OIB.

Ces responsables de section ont la responsabilité d'organiser l'enseignement de toutes les sections internationales de leur lycée ou si les sections sont dans l'enseignement privé, ils ont alors un peu les mêmes responsabilités qu'un maître principal anglais dans tout ce qui concerne l'organisation de leur section.

Cette réunion est placée après les réunions sur les matières et la réunion annuelle de Cambridge. Cela permet aux responsables de section de revoir la manière de fonctionner de l'OIB dans les deux matières et de revoir l'administration, cela génère et évalue aussi les suggestions pour l'amélioration et le développement. Le PV de cette réunion est transmis aux inspecteurs de Cambridge par le *Schools Chair*.

Tous les changements, qu'ils concernent soit le programme, soit les examens en pratique ou soit l'administration sont, une fois approuvés par les autorités responsables des examens, introduits dans ce Manuel d'ici la fin du mois de janvier. Ce Manuel, rédigé par le secrétaire général et approuvé par le Cambridge Assessment pour la session d'examens du mois de juin, est republié au mois de février ou de mars.

Comment l'épreuve écrite est-elle préparée ?

Chaque année à la fin du trimestre d'automne, le Ministère de l'Education Nationale demande à toutes les écoles de lui soumettre des propositions de question pour l'épreuve écrite. Cette méthode de préparer des questions pour les examens a été la raison, ces dernières années, de la création de deux commissions dans chaque matière, une à Paris et une dans la région est de la France. Les professeurs sont invités à participer à ces commissions en apportant avec eux des questions déjà préparées, ces questions ayant été créées dans leurs écoles. Cette demande est faite par une lettre circulaire envoyée par le CIEP, un organisme qui est chargé par le DRIEC de l'organisation courante des examens. Cette circulaire arrive souvent dans les lycées à la mi-novembre, les réunions de préparation des questions ont-elles lieu vers la mi-décembre. Les écoles ont donc tout intérêt à anticiper l'arrivée de la circulaire du CIEP en débutant la préparation des questions assez tôt dans le trimestre d'automne. Des instructions et des suggestions sur des problèmes en rapport avec la qualité des questions à soumettre peuvent être soulevés par l'Inspecteur de Cambridge dans les rapports d'examens, lors des réunions de matière d'automne ou par le biais d'instructions spécifiques données avant la préparation des questions. Toutes les questions soumises par les commissions sont minutieusement examinées par

l'inspecteur du Ministère nommé pour cette matière. En langue et littérature anglaise, une réunion a lieu en février entre les inspecteurs français et ceux de Cambridge, lors de cette réunion les questions sont rassemblées pour former les quatre épreuves. En Histoire-Géographie, les questions approuvées par l'inspecteur sont rassemblées par l'inspecteur de Cambridge pour former les quatre épreuves.

A partir de toutes les questions reçues, l'Inspecteur de Cambridge doit sélectionner celles qui sont les plus appropriées pour l'épreuve écrite. Ce n'est pas toujours une tâche facile. L'Inspecteur de Cambridge doit s'assurer que tout le champ des programmes soit couvert et que les questions soient compréhensibles pour tous les candidats des différentes écoles. Il s'assure que les questions soient claires et pas ambiguës et aussi que tout matériel documentaire puisse être reproduit adéquatement. Il les corrige en enlevant toutes les ambiguïtés linguistiques. La version finale de l'Inspecteur de Cambridge prête pour l'impression est envoyée au Ministère français au début du mois de mars. Le Ministère fait imprimer les épreuves, les garde en sécurité et les distribue prêts pour la session de juin du baccalauréat aux centres d'examens.

Il vaut la peine d'insister sur le fait que l'Inspecteur de Cambridge travaillant en étroite collaboration avec son homologue français comme décrit plus haut, doit préparer quatre épreuves. En effet, en plus d'une épreuve principale et d'une épreuve de remplacement pour la session de juin, il faut qu'il prépare aussi une épreuve principale et une épreuve de remplacement pour la session de septembre, session qui est organisée pour tous les candidats qui n'auraient pas pu prendre part aux examens de juin pour cause de maladie ou de toute autre forme d'urgence.

La sélection des passages/sujets des examens oraux

Au début de chaque examen oral le candidat reçoit un passage ou un sujet pour lesquels il doit, après un temps de préparation de 20 minutes pour l'Histoire-Géographie et de 35 minutes pour l'anglais, présenter soit une discussion préparée (Histoire-Géographie) soit un commentaire (Anglais) devant les professeurs-examineurs qui dirigent l'examen. A la fin de cette partie préparée, une discussion plus générale ou une séance de questions-réponses s'engage.

Dans le cas de l'examen oral d'anglais de 30 minutes, le passage est tiré de la pièce de Shakespeare que le candidat a étudiée. Un certain nombre de passages sont proposés par les professeurs-examineurs et contrôlés par les membres de la paire examinatrice. La paire peut soumettre les passages au responsable de matière avant que l'examen commence et demander son avis sur toute modification nécessaire. Pour l'examen oral d'Histoire-Géographie de 15 minutes, les écoles proposent formellement dix sujets (cinq en Histoire et cinq en Géographie) et les soumettent ensuite à l'Inspecteur de Cambridge par le biais des responsables de la matière Histoire-Géographie. Des modifications dans les termes utilisés ou dans l'étendue des sujets peuvent être exigées par l'Inspecteur de Cambridge, dans ce cas les écoles doivent corriger les sujets. Les sujets approuvés sont remis aux candidats par leurs écoles un mois avant les examens écrits.

Voir plus bas pour de plus amples détails sur les examens oraux.

L'assistance aux nouvelles écoles

Les professeurs et les administrateurs de l'OIB offrent leur aide aux écoles qui s'engagent dans ces cours et qui mettent en place une structure d'enseignement de l'OIB. Ils offrent leurs conseils sur les standards et les exigences à respecter pour les examens. Les écoles pour lesquelles la structure de

l'OIB est nouvelle peuvent, sur demande, être visitée par le président des groupes des écoles OIB et/ou du *Schools Chair*, si cela semble utile.

§ 5 NOTATION DES EXAMENS

Principes généraux

Lorsqu'ils évaluent un candidat que ce soit pour la partie écrite ou orale de l'examen, les examinateurs de l'OIB:

- i) notent positivement en utilisant un modèle gratifiant plutôt que pénalisant; cela signifie qu'ils prennent en compte ce qu'un candidat sait, comprend et exprime bien plutôt que de chercher absolument à détecter et à pénaliser les parts d'ignorance.
- ii) prennent en compte les jugements et les interprétations même s'ils ne sont pas d'accord avec et pour autant qu'ils soient argumentés de façon satisfaisante;
- iii) ne pénalisent pas les erreurs de langage, sauf si ces dernières sont si nombreuses qu'elles empêchent une bonne intelligibilité de l'ensemble (cependant il est important d'affirmer qu'on attend des candidats obtenant des notes élevées une excellente maîtrise de la langue et de la précision);
- iv) se réfèrent et emploient constamment les critères de notation présentés plus loin dans ce Manuel: le système des Points-clé pour l'anglais et système de notation basé sur des critères génériques pour l'Histoire-Géographie, ainsi que tous les conseils donnés par les inspecteurs de Cambridge.

Pour chaque session d'examens un inspecteur est désigné par le CIE pour chaque matière de l'Option Internationale ainsi qu'une équipe de professeurs-examinateurs nommés par le *School Chair* et approuvés par l'Inspecteur de Cambridge et le Ministère français.

Les deux inspecteurs de Cambridge sont présents en France pour une partie de la session d'examens, chacun étant présent physiquement dans au moins deux centres d'examens pendant les oraux. Ils préparent des rapports sur l'organisation générale des examens dans leur matière y incluant aussi la sûreté, les standards et l'équité des examens. Ils font un commentaire sur les résultats des écrits qui ont été notés par les professeurs-examinateurs et qu'ils ont eux-mêmes modérés. Les paires de professeurs-examinateurs qui dirigent les oraux en anglais préparent de courts rapports sur les groupes de candidats qu'ils ont examinés en cherchant à mettre en évidence de façon utile les forces et les faiblesses des prestations des candidats. Les professeurs-examinateurs des examens écrits font un bref rapport écrit sur chaque copie pour l'Inspecteur et font ensuite un rapport sur chaque groupe de candidats (en Anglais) ou sur l'ensemble des copies auxquelles ils ont donné une note (en Histoire-Géographie).

A l'occasion, il se peut qu'un Inspecteur de Cambridge ait un problème avec un professeur-examinateur. En général, tous les commentaires sur un professeur-examinateur sont fait directement à l'intéressé par l'Inspecteur. L'école du professeur-examinateur est avertie du problème seulement dans des circonstances exceptionnelles. Les professeurs-examinateurs qui ont eu un problème doivent suivre une formation avant de pouvoir faire à nouveau passer des examens. Les écoles qui nomment

des professeurs pour officier comme examinateurs pour la première fois doivent s'attendre à devoir fournir la preuve de l'expérience de l'enseignement et de la conduite d'examens de ces derniers.

La formation continue régulière de tous les examinateurs fait partie de l'engagement qu'ont pris les sections britanniques de l'OIB de maintenir la qualité, la parité et l'objectivité des examens.

Dispositions pour la notation des copies écrites

A la fin des examens écrits, les copies de chaque école sont photocopiées et envoyées à l'Inspecteur de Cambridge et au professeur-examineur désignés par une entreprise de messagerie privée. La rapidité de l'expédition des copies est très importante. Afin que l'Inspecteur puisse achever la modération alors qu'il est encore en Grande-Bretagne et que les professeurs-examineurs puissent respecter les dates limites pour rendre les notes, tous les centres d'examens doivent s'assurer que :

- i) les copies soient photocopiées et envoyées le jour des examens;
- ii) les copies soient envoyées à l'Inspecteur ainsi qu'au professeur-examineur par une entreprise de messagerie privée uniquement et en aucun cas par la poste normale.

Il est fortement recommandé de libérer les professeurs-examineurs de certaines de leurs fonctions pendant la période de correction afin qu'ils mènent au mieux leur travail de correcteur. Le professeur-examineur ne note bien sûr pas les candidats de son école, il ne peut pas non plus participer aux oraux des candidats dont il a noté les écrits. Les professeurs-examineurs ont un certain temps pour envoyer leurs notes à l'Inspecteur de Cambridge désigné, ceci est décidé d'un commun accord avec le *School Chair*. Cette période est de généralement 10 jours après la fin des examens passés par les candidats. Les Inspecteurs de Cambridge modèrent une sélection de copies de toutes les écoles et de tous les professeurs-examineurs.

Les professeurs-examineurs se réfèrent à toutes les étapes de leur travail aux instructions de notation qui se trouvent dans ce Manuel. Il leur est demandé d'utiliser toute la gamme des notes à disposition. Le bon travail est récompensé de façon appropriée – l'excellence méritant les meilleures notes. Dans bien des cas, il n'y a pas de réponse standard. Les examinateurs doivent s'attendre à faire face à un grand nombre de qualités différentes dans une réponse de sorte qu'inévitablement des réponses très différentes puissent pour des raisons très différentes mériter la même note.

Les copies photocopiées utilisées par les examinateurs sont annotées avec précaution. De plus, les examinateurs fournissent un commentaire d'ensemble sur chaque copie, ceci afin de justifier la note qu'ils proposent. Ces commentaires font référence explicitement aux critères de notation de chaque matière présentés dans les chapitres suivants de ce Manuel. Les Inspecteurs de Cambridge peuvent, si besoin, avant la réception des copies ou pendant la période de correction, alerter les correcteurs sur d'éventuels problèmes dans une ou des questions particulières et donner des conseils sur la meilleure façon de noter ces dernières.

Les professeurs-examineurs des copies de l'écrit envoient toutes les notes qu'ils ont mises dans un format standard à l'Inspecteur de Cambridge en Grande-Bretagne avec un commentaire écrit sur chaque réponse. De plus, ils doivent clairement identifier les copies où il y a un problème et indiquer les noms des candidats dont les notes méritent selon leur point de vue une révision à la hausse par le Jury.

Environ deux semaines après que l'épreuve écrite ait eu lieu, les Inspecteurs de Cambridge se rendent dans les centres d'examens choisis par Cambridge afin de modérer quelques oraux. Pendant cette période (pouvant durer jusqu'à cinq jours), les Inspecteurs de Cambridge confirment la note de chaque copie écrite en s'entretenant avec les examinateurs jusqu'à un certain point et par tout autre moyen que les Inspecteurs jugent approprié. Les notes des copies individuelles peuvent être changées à ce moment. L'Inspecteur peut aussi après avoir évalué les copies écrites des autres écoles monter ou baisser l'ensemble des notes d'une école s'il s'avère que les notes de cette école se démarquent trop des notes des autres établissements. C'est à la discrétion de l'Inspecteur. L'Inspecteur de Cambridge

fournit les notes certifiées aux *Heads of Examination Centres*. Ce sont les *Heads of Examination Centres* qui ont la responsabilité de s'assurer que les notes certifiées soient conformément retranscrites sur les copies originales. Les professeurs-examineurs sont informés des décisions finales prises sur les notes par l'Inspecteur de Cambridge et ils reçoivent aussi des conseils pour les futures sessions d'examens sur les standards appliqués dans leur notation.

La conduite et la notation des examens oraux

C'est une partie rigoureuse et exigeante de l'examen. Deux examinateurs sont nécessaires pour des raisons de standardisation et d'équité, cela il est vrai peut augmenter l'anxiété du candidat mais cependant tout est fait en sorte que le candidat puisse quand même donner le meilleur de lui-même aussi bien lors de la présentation ou du commentaire que lors de la discussion ou des questions. Lors de la planification de l'horaire des examinateurs, les responsables des matières et l'Inspecteur essaient dans la mesure du possible de mettre ensemble des paires d'examineurs mixtes (homme et femme) et s'assurent aussi de mettre des examinateurs moins aguerris avec des collègues plus expérimentés. Pour l'Histoire-Géographie, ils s'efforcent de créer des paires d'historiens et de géographes mais cela n'est pas toujours possible. Les professeurs-examineurs ne proviennent pas de la même école que le candidat et n'ont pas non plus noté son épreuve écrite. Quelques examens oraux des centres qu'ils visitent sont observés par les Inspecteurs de Cambridge.

La présence de deux ou trois adultes inconnus dans la salle d'examen peut être potentiellement une cause d'anxiété pour le candidat. Lorsqu'un candidat pénètre dans la salle d'examen, un professeur-examineur doit se présenter et présenter l'autre examinateur ainsi que tout autre personne présente en indiquant leurs noms. Il doit aussi ajouter, si l'Inspecteur de Cambridge est présent, une phrase qui pourrait être celle-ci : « Ne vous inquiétez pas, Monsieur X n'est pas ici pour vous contrôler mais nous contrôler » (ou quelque chose de similaire ayant le même effet).

L'examen d'Anglais dure 30 minutes et celui d'Histoire-Géographie 15 minutes. Les candidats disposent d'un temps de préparation de 35 et 20 minutes respectivement pour chaque examen.

A l'arrivée à l'endroit désigné pour les examens d'anglais, les examinateurs présentent à chaque candidat un des passages présélectionnés et approuvés qu'ils ont tirés de la pièce de Shakespeare que le candidat a étudié. Les examinateurs s'assurent que ce passage ne soit pas le même qu'un ayant déjà été utilisé pour un candidat précédent de ce centre d'examens. Pour l'Histoire-Géographie, le candidat choisit au hasard un des dix numéros correspondant aux 10 sujets préparés par son école. Ce choix se fait « à l'aveugle » en utilisant des cartes numérotées que d'un côté et retournées.

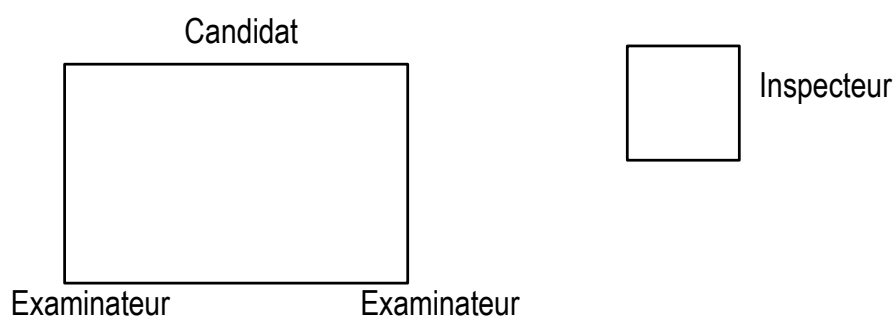
Dans les deux matières le candidat prépare une présentation d'une durée d'environ 7-10 minutes pour l'anglais et 8 minutes pour l'Histoire-Géographie. La préparation se fait dans une salle séparée de la salle d'examen. Du papier est disponible dans cette salle et le candidat peut prendre des notes pendant le temps de préparation à l'examen. Après la présentation faite par le candidat, la discussion devient plus générale, on se concentre alors sur d'autres aspects du programme ou d'autres sujets.

The Head of Examinations Centre doit s'assurer que durant les examens oraux les surveillants des oraux soient constamment présents dans les salles de préparation. Ils doivent inscrire chaque candidat sur une liste de présence et vérifier leur identité. Ils doivent fournir aux candidats du papier blanc et vierge et ne pas laisser les candidats seuls jusqu'à ce qu'un des examinateurs de l'oral viennent les chercher. Les surveillants doivent se comporter amicalement sans pour autant distraire ou aider les candidats, ils peuvent, sur demande, donner de l'eau aux candidats.

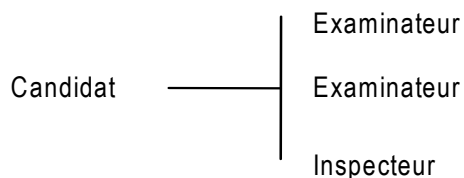
Les examinateurs doivent être attentifs à toute forme de nervosité montrée par le candidat lors de son entrée dans la salle et faire tout leur possible pour les calmer. Dans cette optique :

- i) les remarques préliminaires devraient aider à mettre à l'aise le candidat et dans la mesure du possible donner l'impression d'une bonne ambiance. On devrait s'adresser au candidat par son prénom tout au long de l'examen.
- ii) les examinateurs ne devraient pas être intrusifs, agités ou dédaigneux. Un ton égal et une approche agréable doivent être maintenus tout au long de l'examen.
- iii) les examinateurs ne doivent pas interrompre les candidats, sauf pour aider à clarifier un point, faire avancer la discussion ou « sauver » un candidat en difficulté.
- iv) les examinateurs doivent encourager plutôt que provoquer les candidats, sans que cela exclue les questions difficiles ou très approfondies. L'idée est de créer des conditions telles que le candidat puisse répondre à de telles questions sans que des aspects secondaires viennent le perturber.

La disposition de la salle d'examen peut être arrangée comme sur le diagramme ci-dessous ou s'il le préfère, l'Inspecteur peut s'asseoir sur le côté derrière le candidat.



L'arrangement des chaises suivant **doit être évité** :



Si un représentant de l'Inspectorat de l'Education Nationale demande à assister à un oral, comme il en a le droit, il devrait s'asseoir hors du champ de vision du candidat dans une position similaire à celle de l'Inspecteur de Cambridge telle que présentée sur le premier diagramme ci-dessus. Un professeur-examineur en formation peut assister à un oral pour autant que les responsables des professeurs-examineurs le lui permettent et pour autant qu'il n'y ait pas plus de quatre non-candidats présents. Il est clair que le professeur-examineur en formation ne doit pas avoir enseigné au candidat ni avoir eu d'autres relations avec lui. Il n'est pas non plus autorisé à participer en aucune façon à l'examen. De

tels observateurs devraient eux aussi se trouver à la même place que l'Inspecteur de Cambridge ci-dessus.

De l'eau devrait être à la disposition de tous et, selon la loi française, fumer est strictement interdit.

Les instructions suivantes destinées aux professeurs-examineurs ont pour objet le point important qu'est le traitement égal de tous les candidats :

- i) Tous ceux qui participent aux oraux doivent s'assurer que les mêmes procédures et les mêmes standards s'appliquent à tous les candidats des différents groupes et régions.
- ii) Les professeurs-examineurs ne doivent pas laisser les examens se prolonger. Le temps alloué à tous les candidats pour les examens doit être le même et les candidats suivants ne doivent pas avoir à attendre pour passer à leur tour. Une montre devrait être placée dans chaque salle d'examen et être visible aussi bien pour les examineurs que pour les candidats.
- iii) Les professeurs-examineurs doivent donner les mêmes instructions et les mêmes informations à chaque candidat. Ils doivent expliquer le déroulement de l'examen oral à chaque candidat en précisant le temps alloué à chaque partie de l'examen.
- iv) Les candidats seront informés qu'ils doivent laisser le brouillon ou les notes qu'ils ont utilisés durant l'examen oral. Les examineurs s'en débarrasseront ensuite en une seule fois sans les avoir utilisés durant la discussion sur la note à mettre au candidat.

Tout candidat qui demande ou exige une variante du règlement de l'examen oral devrait être immédiatement avisé des conséquences possibles. Ces dernières pouvant évidemment varier en fonction des circonstances. Si par exemple un candidat refuse de préparer un commentaire sur un sujet de l'oral ou sur un passage choisi, ou bien s'il refuse de parler anglais, il devrait être averti qu'il aura un zéro. De tels incidents restent, bien sûr, extrêmement rare.

En général, l'Inspecteur, s'il est présent, observe l'examen en silence. Il peut toutefois intervenir si la durée de la session semble se prolonger et dépasser le temps imparti ou s'il estime que le candidat a été testé au-delà de son niveau de connaissance sans raison. Il peut aussi intervenir si un des professeurs-examineurs domine trop l'interrogation au détriment du candidat au de l'autre examineur ou encore si le professeur-examineur passe d'un sujet à l'autre de manière non structurée.

Les examineurs se concertent à la fin de chaque examen oral pour donner une note provisoire. Une période de 5 minutes est prévue à cet effet dans l'horaire des examens oraux. Ils peuvent d'un commun accord modifier cette note provisoire plus tard. Du temps doit être prévu pour revoir ces notes provisoires après une certaine période ou si ce n'est pas possible à la fin de la journée. Après consultation et révision une note est proposée, elle est inscrite sur une feuille de notes standard qui est fournie par le *Schools Chair*. Là où les Inspecteurs de Cambridge sont présents et ont supervisé les oraux, ils peuvent être consultés par les professeurs-examineurs. Les Inspecteurs de Cambridge peuvent inviter les professeurs-examineurs à revoir leurs procédures et notes provisoires afin d'assurer la comparabilité et la cohérence des standards. Toutes les paires d'examineurs fournissent aux Inspecteurs de Cambridge leurs notes et leurs commentaires sur le formulaire standard. Si l'Inspecteur n'est pas présent au Centre, c'est le *Head of the OIB Examination Centre* qui les lui communique par les moyens appropriés les plus rapides. Les notes finales soumises au Jury sont, dans

tous les cas, déterminées par l'Inspecteur de Cambridge. Les notes finales de l'Inspecteur sont à nouveau transmises aux *Heads of Examination Centres* avant que le Jury ait lieu.

Le rôle des Assistants-Modérateurs (partie ajoutée en mars 2008)

Avec la croissance de l'OIB et le nombre toujours plus important de centres d'examens oraux de l'OIB, il n'est plus possible aux seuls Inspecteurs de Cambridge d'inspecter et de modérer les examens oraux d'une manière adéquate. C'est pour cette raison que des Assistants-Modérateurs (AMs) ont été introduits.

Les AMs sont nommés par les Inspecteurs en consultation avec les responsables de matière. Les nominations sont ratifiées par le *Cambridge Assessment*, qui a la responsabilité de s'assurer du maintien des standards de l'OIB. Les AMs sont choisis parmi les membres seniors et respectés du groupe des professeurs de la matière à examiner et leur nomination est valable pour une période de trois ans, renouvelable seulement une fois. Ils assistent les Inspecteurs en s'assurant que les processus d'assurance-qualité, qui sont nécessaires pour la protection des intérêts des élèves, des professeurs-examineurs ainsi que de l'OIB soient solides et efficaces. Lorsque les AMs se rendent dans les centres d'examens oraux, ils doivent avoir le même accès aux Head of OIB Sections que celui donné aux Inspecteurs

Les points de référence pour les Assistants-Modérateurs

Les points de référence suivants décrivent brièvement les fonctions et les responsabilités des Assistants-Modérateurs :

- 1 Les Assistants-Modérateurs (AMs) représentent l'Inspecteur de Cambridge quand ils modèrent en son nom. Chaque assistant-modérateur est formé aux standards d'évaluation des examens avant la période des examens oraux et est aussi bien un examinateur pour l'oral qu'un AM durant la session d'examens.
- 2 Le rôle des AMs est d'observer et de contrôler. Les AMs contrôlent le déroulement des oraux dans les centres où ils se trouvent, ils s'assurent que les règles établies dans le Manuel de l'OIB soient respectées et que les intérêts des candidats soient sauvegardés en toute circonstance. Le contrôle comprend la vérification que la surveillance des candidats soit satisfaisante et que tous les candidats disposent du temps prévu pour leur préparation.
- 3 Les AMs ont un accès privilégié aux notes estimées des candidats du centre qu'ils contrôlent bien que ces dernières restent confidentielles et ne doivent pas être révélées aux examinateurs des oraux. L'accès aux estimations des notes leur permet d'aller plus loin dans leurs investigations et d'alerter l'Inspecteur si la notation d'une paire d'examineurs ou si les notes mises à un groupe d'élèves divergent trop des notes estimées.
- 4 Les Inspecteurs peuvent demander, autant qu'ils le veulent, aux AMs d'observer un candidat ou des candidats en particulier, si une demande spéciale due aux circonstances le justifie ou si n'importe quel autre besoin spécifique apparaît.
- 5 De leur côté, les AMs contactent l'Inspecteur immédiatement par téléphone ou par fax s'ils pensent qu'une situation nécessite que l'Inspecteur soit avisé.

6 Les AMs ne changent pas eux-mêmes les notes mises lors de l'oral ou ne recommande pas un barème, cependant ils devraient signaler tout problème sur l'exactitude ou la cohérence de la notation à l'Inspecteur. S'ils ont de sérieux problèmes avec la notation lors de leur observation dans un centre, ils contactent l'Inspecteur afin de discuter de cela immédiatement sans attendre la fin de la période des examens de ce centre.

7 A la fin de chaque journée d'examens oraux, les AMs recueillent et contrôlent que les feuilles où les notes sont inscrites soient bien remplies. Ils indiquent quels oraux ils ont observés et mettent leurs initiales sur les feuilles de notes avant de les envoyer à l'Inspecteur concerné

8 A la fin des examens, les AMs rédigent un bref rapport confirmant ce qu'ils ont observé et leur degré de satisfaction sur les processus employés lors des examens oraux. Dans ce rapport, ils attirent l'attention de l'Inspecteur sur tous les sujets qui pourraient être inclus dans le rapport annuel de la matière ou pourraient être un thème de discussion pour la réunion de matière des responsables de section de l'automne suivant.

Les notes probables estimées

Il est demandé à toutes les écoles de soumettre à l'Inspecteur les notes probables estimées dans les épreuves écrites et aux oraux dans chaque matière de chaque candidat. Ceci faisant partie de la procédure formelle pour les examens. Les notes probables estimées pour l'anglais sont données sous forme de Point-clé (voir le chapitre sur la notation des épreuves d'anglais dans ce Manuel) et non pas sous forme de note. Il est supposé que les estimations se basent sur une évaluation professionnelle de la performance probable du candidat aux examens.

Les notes probables estimées ont des fonctions importantes, toutes protégeant les intérêts des candidats : elles peuvent indiquer que les copies des candidats dont la performance s'avère moins bonne que prévue soient re-contrôlées ou que leurs examens oraux soient revus. Elles peuvent être utilisées par l'Inspecteur de Cambridge pour donner une note plus juste à un candidat ayant des circonstances spéciales (comme une maladie le jour des examens, des problèmes familiaux, etc.). Dans le cas hautement improbable d'un incident affectant un grand nombre de candidats (comme la perte de copies avant la correction ou l'interruption des examens écrits ou oraux) les notes probables estimées peuvent être utilisées, avec tout autre matériel utile, pour l'établissement d'un barème et aider ainsi à l'attribution équitable des notes.

Attention particulière

Il est aussi demandé aux écoles de soumettre au *Board* de Cambridge **via the Schools Chair** les informations sur tout candidat ou groupe de candidats qui à cause de leur situation particulière semblent avoir besoin d'une attention particulière. L'attention demandée peut être de différentes sortes. Un formulaire est fourni afin de rapporter les problèmes survenant le jour de l'examen, tels que par exemple l'interruption de l'examen pour cause de bruit, d'alarme incendie et d'alerte à la bombe ou tout autre événement comme la maladie soudaine et temporaire d'un candidat.

Pour les autres sortes de difficultés, *the Head of OIB Section* de l'école du candidat devrait écrire au *Schools Chair* à l'avance et dans certains cas demander conseil sur l'action appropriée. Par exemple, un candidat dyslexique peut, selon la loi française, obtenir du temps supplémentaire pour l'examen écrit pour autant que la demande soit accompagnée d'un certificat médical décrivant la condition spéciale du candidat. Un candidat incapable d'écrire suite à un accident peut avec l'accord du *Cambridge Board* être autorisé à avoir un scribe.

Une attention spéciale peut être demandée par *the Schools Chair* pour les candidats individuels ou des groupes en la soumettant aux deux Inspecteurs de Cambridge. Un candidat qui a beaucoup manqué à cause d'une maladie ou un candidat qui a perdu récemment un membre de sa famille tomberait dans cette catégorie tout comme un groupe de candidats dont le professeur aurait été absent longtemps ou qui aurait été privé de son professeur à cause de maladie ou d'accident tomberait aussi dans cette catégorie.

Durant le processus de modération, l'Inspecteur de Cambridge peut, selon de telles demandes, décider d'ajuster la note d'un candidat ou d'un groupe de candidat. Cependant, il peut y avoir des cas dans lesquels la situation d'un candidat nécessite une attention spéciale lors des examens oraux. Comme les examens oraux se déroulent dans une autre école que celle du candidat, l'Head of OIB Section de son école devrait contacter le *Head of Examination Center* où l'examen doit avoir lieu afin qu'une attention et une considération particulières soient réservées à ce candidat. Le *Cambridge Board*, les professeurs-examineurs de l'examen oral ainsi que les Inspecteurs de Cambridge devraient eux aussi être au courant de la situation du candidat.

Les communications de la *Schools Chair* à la fin de l'année scolaire rappellent à toutes les écoles qu'elles doivent envoyer leurs notes probables estimées et déclarer par écrit toutes les difficultés que les candidats auraient eues ou pourraient avoir. Les écoles/ sections devraient s'assurer que ces difficultés spéciales soient déclarées le plus tôt possible dans leur propre lycée puisque certains droits statutaires des candidats désavantagés (comme l'octroi d'un tiers temps par exemple) s'appliquent à toutes les matières y compris celles de l'OIB et sont soumises à la décision de l'administration scolaire française.

Deuxième chance

Le rôle du jury qui s'occupe des candidats limites (ceux qui sont juste en dessous de la moyenne pour passer ou juste en dessous d'une possible mention au baccalauréat) a été décrit dans le chapitre 1, chapitre qui mentionne aussi la situation délicate dans laquelle se trouve les candidats qui sont encore sous la moyenne après l'examen de leur cas par le jury. Les candidats dont la moyenne se situe entre 8/20 et 9.99/20 ont droit au rattrapage, c'est un deuxième examen oral dans les matières principales dont le résultat remplace le résultat précédent de l'examen écrit. Les candidats qui sont juste en dessous d'une moyenne de 8 peuvent être autorisés au rattrapage par le jury. Un candidat doit prendre deux sujets pour le rattrapage comme décrit ci-dessus.

Les professeurs d'un tel candidat lui conseillent d'habitude de choisir une ou des matières dans les quelles il peut réellement s'améliorer. S'il choisit une matière de l'option internationale, son rattrapage est mené par un seul professeur de cette matière qui a été approuvé par l'Inspecteur de Cambridge. Aucun autre professeur-examineur n'est présent. Le professeur-examineur choisi ne provient jamais de l'école du candidat. Le candidat ne prépare ni une présentation ni un commentaire. Si un Inspecteur de Cambridge est présent, il peut diriger le rattrapage, mais cela reste une situation exceptionnelle. En Anglais, l'interrogateur mène une conversation sur tous les textes que le candidat a étudiés. En Histoire-Géographie, l'examineur limite la part du programme couvert et le nombre de sujets de l'examen, puisque les sujets du rattrapage sont définis à l'avance mais seulement communiqués au candidat une fois qu'il pris sa décision de prendre tel sujet comme sujet de rattrapage. De plus amples informations sur le rattrapage peuvent être trouvées dans les chapitres sur les matières individuelles.

Un conseil de prudence

Il est tout à fait naturel que les professeurs souhaitent la réussite de leurs candidats. Toutefois, ils doivent se montrer prudents et éviter tout contact avec les Inspecteurs ou les professeurs-examineurs qui pourrait être interprété comme du lobbying en faveur de leurs candidats.

PARTIE II: LANGUE ANGLAISE ET LITTERATURE

§ 6 LES DETAILS DE LA MATIERE

Buts

Le programme a pour but :

- i) d'encourager et de développer le plaisir et l'appréciation de la littérature en langue anglaise, basé sur une réponse personnelle et documentée
- ii) de développer la capacité à analyser et à expliquer cette réaction et les textes qui l'ont produite d'une manière convaincante et organisée.

Objectifs

L'examen évalue les réactions du candidat à la littérature en lui permettant de démontrer:

connaissance	des oeuvres étudiées et le contexte historique et personnel dans lesquels elles ont été écrites;
compréhension	allant de la simple compréhension des faits à la nature et à la signification des textes littéraires ainsi que les questions et les idées qu'ils soulèvent;
analyse	la capacité de développer et d'expliquer leur réaction ainsi que d'identifier et de décrire les effets littéraires;
jugement	la capacité de faire des évaluations critiques et des jugements de valeur basés sur une <i>explication de textes</i> ; la capacité de répondre à des questions sur des aspects et des caractéristiques spécifiques d'un texte en sélectionnant des éléments pertinents pour la discussion;
conscience culturelle	la capacité d'apprécier le caractère et la signification de textes produits dans une langue et une culture qui peuvent ne pas être les leurs;
expression	la capacité d'exprimer des idées, des opinions et de réagir sur des sujets littéraires dans un anglais courant et efficace dans des rédactions organisées et convaincantes - avec dans la mesure du possible – (bien que pas obligatoire) la capacité de se lancer dans une discussion littéraire de qualité en utilisant un vocabulaire formel.

Le choix des oeuvres

Chaque année lors de la réunion des professeurs de matière mentionnée dans le chapitre 3, une liste d'auteurs et d'oeuvres à étudier pour les examens dans les deux ans à venir dans laquelle les écoles peuvent faire leur choix est convenue entre les professeurs et est soumise à l'Inspecteur de Cambridge pour qu'il l'approuve. Normalement les auteurs choisis sont britanniques, américains, du

Commonwealth ou de n'importe quelle autre provenance pourvu que leurs œuvres aient été écrites à l'origine en anglais. Un effort est fait pour avoir une variété de périodes historiques représentées avec approximativement la moitié concernant la littérature du vingtième siècle.

Les œuvres choisies à étudier se trouvent dans 4 catégories:

Art dramatique/théâtre

Poésie

Littérature romanesque

Les oeuvres de Shakespeare

L'Inspecteur de Cambridge se réserve le droit d'introduire des textes d'auteurs non proposés par les écoles afin de conserver un équilibre approprié du programme. Une œuvre peut rester sur la liste jusqu'à deux ans.

Pour l'épreuve écrite, trois oeuvres dans chacune des trois premières catégories sont spécifiées, les professeurs choisissent une œuvre de chaque catégorie à préparer par les candidats. Dans le cas de la poésie, les anthologies peuvent être suggérées, augmentant ainsi le choix à disposition. L'Inspecteur de Cambridge détermine un choix approprié de poèmes à étudier pour chaque poète ou catégorie de poésie et c'est avec ce choix en tête que les questions pertinentes pour les écrits sur la poésie devraient être conçues. Les écoles doivent ajouter à la liste de l'Inspecteur de Cambridge leur propre choix de poèmes mais il ne sera pas demandé aux candidats de montrer dans leurs réponses leur connaissance de poèmes en dehors de liste originale.

Pour l'examen oral, trois pièces de Shakespeare et deux oeuvres de chacune des trois autres catégories sont spécifiées. Ces œuvres ne sont pas les mêmes que celles de l'épreuve écrite. Chaque école sélectionne un texte de Shakespeare parmi les trois spécifiés et deux autres œuvres de deux ou trois autres genre de la liste.

Les écoles doivent annoncer à l'automne précédant les examens les oeuvres à préparer pour les examens qu'elles ont choisies en y incluant une liste des poèmes étudiés. Les formulaires pour ces déclarations sont envoyés par le *Schools Chair*.

L'examen écrit

4 heures; toutes les réponses doivent être écrites en anglais.

Veillez noter que les livres préparés ne peuvent pas être pris avec soi lors de l'examen.

Partie 1: Travaux individuels (2 heures 40 minutes)

Deux questions, 1 heure 20 minutes chacune; deux tiers des notes totales.

Un total de 18 questions est établi, 2 sur chaque texte prescrit. Les candidats doivent répondre par écrit à 2 questions qui doivent être choisies dans différentes sections.

Section A Art dramatique/Théâtre

Section B Littérature romanesque

Section C Poésie

Partie 2: Analyse critique (1 heure 20 minutes)

Une question, 1 heure 20 minutes; un tiers des notes totales.

Les candidats doivent rédiger une critique d'une poésie ou d'un passage en prose qu'ils n'ont pas précédemment étudiés. (Notez que l'extrait en prose n'est pas nécessairement tiré d'une œuvre de fiction, il peut être tiré d'œuvres qui ne sont pas de la fiction tels que des récits de voyage, des lettres, des journaux, des essais, etc.) Des suggestions sont faites dans les questions sur les parties sur lesquelles il est utile de se concentrer et il est demandé aux candidats d'analyser par quels moyens sont obtenus et créés les aspects ou les effets discutés. NB dès 2009 les candidats auront la possibilité de répondre à une question où l'on compare deux poèmes ou deux passages en prose. L'autre question restera concentrée sur un seul passage.

L'examen oral

30 minutes (après 35 minutes de préparation surveillée); en anglais

1^{ère} Partie: Commentaire détaillé suivi d'une discussion (environ 15 minutes)

Les candidats doivent faire un commentaire détaillé d'un passage (entre 30 et 40 lignes) tiré d'une pièce de Shakespeare qu'ils ont étudiée et la discuter avec les examinateurs. Les passages sont définis par les professeurs-examinateurs et le candidat en choisit un dont il prépare le commentaire sous surveillance pendant 35 minutes dans la salle de préparation. Une phase de question/réponse sur le texte en entier suit la phase de commentaire. Le temps est partagé de manière égale entre le commentaire préparé et la discussion.

2^{ème} Partie: Autres textes pour l'oral (environ 15 minutes)

Les candidats doivent se lancer dans une discussion sur les deux autres œuvres préparées pour les examens oraux.

§ 7 INSTRUCTIONS POUR LES EXAMINATEURS

L'examen écrit

- 1) Les réponses doivent être évaluées sur un barème de 20 points. Pour des raisons qui deviendront évidentes plus bas, cinq Points-clé de ce barème sont définis par des critères de notation détaillés:

20	Travail remarquable / Très bien
17	Très bien / Bien
14	Bien / Satisfaisant
11	Passable / De base
8	Elémentaire / Standard inadéquat

Ces critères sont établis pour permettre une évaluation précise et cohérente des notes entre 7- 20.

Les notes entre 0 – 6 (non classes) ne devraient n'être mises que pour des travaux qui ne correspondent en fait pratiquement pas aux standards exigés pour l'examen. Il n'y a par conséquent pas de critères de notation détaillée pour cette partie des notes, les réponses de ce genre étant plutôt rares et ne pouvant n'être qu'évaluées au « feeling ».

- 2) Les critères à utiliser sont les suivants:
- i) Pertinence: accord avec la question et couverture des points qu'elle soulève.
 - ii) Contenu: familiarité avec l'utilisation et le développement d'idées pertinentes en rapport avec le texte.
 - iii) Structure: organisation et logique de l'argumentation.
 - iv) Expression: qualité de la langue et du style.

Naturellement, on s'attend à ce que le contenu et la pertinence de ce que disent les candidats lors de l'examen reflètent leur compréhension de l'essentiel du cours, ceci a pour conséquence que lors de l'évaluation générale de chaque partie des travaux des candidats plus d'importance est donnée au contenu et à la pertinence (dans un rapport de 2 :1) qu'à la structure et qu'à l'expression.

- 3) Les profils d'évaluation que l'on trouve au chapitre 8 indiquent les caractéristiques typiques des réponses qu'il convient de situer dans les cinq Points-clé. Toutes les caractéristiques énumérées doivent être prises en compte dans le processus d'évaluation mais il ne faut pas oublier que les profils mixtes sont susceptibles d'être fréquents. Le but de la notation est de trouver le meilleur accord possible (« best fit »), c'est à dire de faire correspondre une réponse à un Point-clé dont le profil se rapproche le plus de cette réponse.

Les examinateurs sont formés pour appliquer les critères des Points-clé d'une manière globale en tenant compte ensemble de la pertinence, du contenu/démonstration, de la structure et de l'expression. Ils ne devraient pas s'attendre à ce que les essais remplissent toutes les conditions de chaque Point-clé. Une telle approche requiert de leur part une

connaissance aussi pointue que possible des descriptions des Points-clé et de s'y référer continuellement lors de la correction.

- 4) La notation d'une matière de ce genre ne peut pas, en fin de compte, se faire autrement que sur des impressions. Les examinateurs devraient donc commencer par s'attendre à ce que chaque réponse mérite une note moyenne (p.ex. 14) et qu'ensuite en fonction de la progression de la réponse et de l'impression qu'ils s'en font, ils puissent monter ou descendre la note à partir de cette moyenne.
- 5) Les examinateurs doivent avoir une approche positive de l'évaluation en recherchant les points à récompenser et à les mettre en évidence en les cochant. Ces coches les aideront à déterminer la note lors de la correction des réponses.
- 6) En plus des coches, les réponses devraient être largement annotées de brefs commentaires et de symboles facilement compréhensibles, par exemple :

(√)	possible
?	douteux
x	faux
p. ex.	manque de développement
↓	faible continuité
N	narration
P	manque de pertinence
R	répétition
A	faute d'anglais importante
S	faute de style importante

- 7) Chaque réponse devrait être accompagnée d'un bref commentaire décrivant ses caractéristiques en terme de Point-clé. Ces commentaires devraient être inscrits sur le formulaire standard séparé fourni aux examinateurs de l'écrit. Il faut éviter les commentaires tels que « Bon » ou « Mauvais », ils ne sont pas très utiles pour la suite et font dans tous les cas implicitement partie de la note.
- 8) Là où c'est approprié, les examinateurs doivent utiliser toute la gamme des notes à disposition.
- 9) Les dernières réponses non terminées ne devraient pas être sur-notée. (La capacité du candidat à gérer son temps de manière satisfaisante est une de compétences qui est testée lors de l'examen). La note maximale même pour la meilleure réponse rendue sous forme de notes ne devrait pas dépasser les 11/20.
- 10) De manière générale, la longueur des réponses ne devrait pas en soi être une indication de la qualité de ces dernières. (Les réponses trop brèves se pénalisent d'elles-mêmes en ne traitant pas, forcément, le sujet en profondeur).
- 11) Il faudrait veiller à ne pas surévaluer des réponses dont le récit même lorsqu'il est très complet, précis, et très bien écrit, prédomine sur la discussion. Une réponse qui est essentiellement narrative ne devrait pas obtenir une note supérieure à 11/20. Dans le même temps, il est important de reconnaître la valeur de touches sélectives de narration dont la pertinence a pu rester sous-entendue par un effet de style.

- 12) Il est possible que durant la correction des écrits un examinateur ait des difficultés avec une question particulière. Dans ce cas, il devrait contacter l'Inspecteur de Cambridge afin de discuter de l'évaluation de cette question.
- 13) Une fois que le professeur-examinateur a mis les notes finales des questions individuelles, la note d'ensemble de l'épreuve écrite est calculée de la manière suivante :
- i) Les notes sur 20 de chaque réponse sont additionnées afin de donner une note sur 60.
 - ii) Cette note totale est ensuite divisée par 3. (Lorsque le résultat ainsi obtenu contient une fraction, il devrait être arrondi vers le haut ou vers le bas à la note entière la plus proche, les demi-notes devraient être arrondies). Cela donne la note finale qui sera donnée à l'ensemble de la copie.
- 14) i) Si lorsque la note finale de la copie entière a été calculée et que selon le professeur-examinateur elle ne correspond pas à la qualité de l'ensemble de la copie, alors les trois réponses aux questions individuelles doivent être à nouveau notées en se rapprochant plus des critères d'évaluation détaillés. Toute modification résultant de cette révision doit être mentionnée près de la réponse concernée dans le rapport à l'Inspecteur de Cambridge. Le même strict calcul arithmétique décrit au point 13 ci-dessus doit être appliqué.
- ii) En aucun cas la note générale d'une copie ne devrait être ajustée sur une autre base que celle présentée ici.
- iii) La note finale pour le genre de copie décrite au point 14) i) ci-dessus est confirmée par l'Inspecteur de Cambridge . Le professeur-examinateur devrait mettre en évidence de telles copies lorsque l'ensemble des notes et des copies sont envoyées à l'Inspecteur de Cambridge.
- 15) Une fois que les notes finales de tous les candidats ont été déterminées, elles sont officiellement enregistrées pour l'information du jury. Les professeurs-examineurs et l'Inspecteur de Cambridge peuvent cependant ajouter à la note mise à chaque candidat une recommandation quant à ce qu'ils souhaiteraient voir se produire dans le cas où un candidat se trouverait à la limite entre deux mentions du Diplôme en général. Les deux recommandations possibles sont les suivantes :
- i) que le résultat du candidat à l'écrit d'anglais dans de telles circonstances, ne soit en aucun cas modifié, ou
 - ii) que dans de telles circonstances, son résultat soit modifié de une note sur vingt, mais pas plus.

Veillez noter que pour les copies pour lesquelles la première recommandation est faite, la note générale doit simplement être inscrite sur la feuille de notes.

Pour indiquer la deuxième recommandation le professeur-examinateur doit placer un astérisque de la note finale, comme ceci : 14*.

Le préférence pour l'une ou l'autre de ces recommandations dépendra de si l'on considère que la note initialement attribuée au candidat en question lui donne déjà tous les bénéfices du doute quant au mérite de sa performance ou pas.

L'examen oral

Les passages pour le commentaire

Les professeurs-examineurs sélectionnent un certain nombre d'extraits appropriés au commentaire détaillé des pièces de Shakespeare. Ceux-ci sont approuvés d'un commun accord entre les professeurs-examineurs (qui font toujours passer les examens à deux). La paire d'examineurs peut en cas de doute sur les extraits choisis se référer au responsable de la matière. Personne excepté les examinateurs de l'oral concernés (et le responsable de la matière s'il a été consulté pour des passages) ne connaît les extraits qui ont été choisis ni dans quel centre d'examens oraux OIB ils vont être utilisés.

Lorsque c'est réalisable, un nombre suffisant de passages différents devrait être choisi afin d'avoir au moins un passage différent pour chaque candidat. Si ce n'est pas possible, chaque extrait ne doit pas être utilisé plus de deux fois consécutivement (l'utilisation après la pause déjeuner ou après n'importe quelle autre pause ou le lendemain n'est pas considéré comme utilisation consécutive).

Un passage devrait se composer de 30 à 40 lignes du texte de Shakespeare y compris les indications scéniques du début ou de la fin. Chaque extrait devrait être suffisamment centré sur le texte et contenir suffisamment de matière pour permettre un commentaire durant dix minutes. Un extrait devrait prendre la forme d'une photocopie propre et bien présentée du texte à commenter, texte qui devrait être placé au centre d'une feuille A4 avec une taille de caractères de 12, de manière à laisser tout autour du texte de la place pour les annotations du candidat. Le texte devrait être numéroté toutes les cinq lignes pour s'y référer plus facilement et tous les personnages devraient être identifiés.

Les professeurs-examineurs devraient préparer trois copies de l'extrait (deux pour les examinateurs et une pour le candidat). S'il est probable que l'Inspecteur de Cambridge assiste aux oraux de ce centre, une quatrième copie devrait être préparée.

Lorsque le candidat arrive à l'examen oral, il reçoit le passage présélectionné. Il dispose ensuite de 35 minutes de temps de préparation surveillée, il n'a droit qu'à la photocopie et à du papier brouillon. Lors de l'oral, il peut utiliser toutes les notes qu'il a prises pendant le temps de préparation.

Les questions-starter

Les paires de professeurs-examineurs devraient apporter avec elles au centre des examens un choix de questions-starter sensées en relation avec les deux autres textes qui ont dû être étudiés. Une question sensée dans ce contexte est une question dont la signification a de grande chance d'être immédiatement saisie par un jeune élève de dix-huit ans et qui lui laisse une véritable liberté de répondre à sa façon. Ces questions peuvent être discutées avec le responsable de la matière avant le début des examens. Avant de décider de poser une telle question, un professeur-examineur devrait toujours avoir clairement à l'esprit que sa question pourrait générer toute sorte de réponses. Il devrait

aussi être attentif au fait qu'il puisse obtenir une excellente réponse mais d'un genre inattendu. Les questions-starter devraient permettre un grand choix de réponses.

Alors que les questions-starter du genre de celles décrites ci-dessus peuvent être choisies avant l'examen oral, il est clair que le cours de la discussion qui suivra une telle question sera largement imprévisible. L'examineur doit cependant faire de son mieux pour que ses questions suivantes bien qu'impromptues soient « sensées » comme défini ci-dessus et qu'elles viennent en général naturellement à la suite des remarques précédentes du candidat. Il est espéré qu'à un haut niveau de performance du candidat, il ne soit pas nécessaire d'utiliser ces questions-starter.

Le commentaire de Shakespeare

Un des deux professeurs-examineurs qui dirige l'examen oral commencera par demander au candidat de lire à haute voix le début du passage sélectionné. La qualité de la lecture n'entre pas en compte dans la note. Si le passage est un dialogue, un des examinateurs peut proposer de lire lui-même la plus petite partie. Si la lecture dure trop longtemps, le candidat est interrompu, remercié et invité à commencer son commentaire.

Le commentaire devrait durer approximativement 7 minutes et n'être interrompu par les professeurs-examineurs que si le candidat semble en difficulté et a besoin d'encouragement. Le reste de la première moitié de l'oral (approximativement 8 minutes) est utilisé pour les questions supplémentaires sur le passage lui-même ou sur l'œuvre de Shakespeare d'où est tirée l'extrait ou les deux. Les professeurs-examineurs devraient donner une chance aux candidats de reformuler ou de corriger leurs commentaires qui n'étaient pas clairs, imprécis ou faibles et inciter le candidat à fournir des détails supplémentaires sur les aspects prometteurs du commentaire. Si la performance d'un candidat semble être très bonne, les professeurs-examineurs devraient le sonder afin de découvrir jusqu'où sa performance peut être considérée comme très bonne.

La discussion générale

La deuxième moitié de l'examen oral dure à peu près 15 minutes et se présente sous la forme de questions générales sur les deux textes des catégories Art dramatique/théâtre, poésie, ou littérature romanesque que le candidat a étudiés. Il est espéré que dans cette partie se développe une conversation littéraire naturelle.

Un candidat qui s'étend en parlant trop longtemps d'œuvres non sélectionnées pour les oraux est ramené sur le sujet avec tact en lui posant une nouvelle question relative au sujet de l'examen.

A la fin de l'examen oral (qui dans un souci d'égalité devrait arriver pour tous au bout des 30 minutes allouées et pas plus) les examinateurs devraient toujours remercier le candidat d'avoir pris part à l'examen. Ils doivent veiller à tout prix à ne faire aucune remarque qui pourrait, même vaguement, concerner l'évaluation de la performance du candidat.

La conduite et l'évaluation de l'examen oral

En général, l'examen doit être dirigé par les examinateurs avec, s'il est présent, l'Inspecteur de Cambridge intervenant rarement si ce n'est pas du tout. Il est recommandé que la responsabilité de la

prise de notes pendant l'examen soit exclusivement assumée par un seul des examinateurs tout en veillant à ne pas déranger le candidat plus que nécessaire.

Les professeurs-examinateurs devraient faire attention à demander aux candidats que les bases de leurs opinions viennent bien du texte au lieu de laisser les candidats parler de généralités. Une liste des poèmes étudiés doit être disponible dans la salle d'examen mais pas les textes eux-mêmes.

Chaque prestation à l'examen oral doit être évaluée sur les bases d'un barème à vingt points et sur les mêmes bases que l'examen écrit défini plus tôt dans ce chapitre. Les seuls critères à utiliser sont les suivants:

- i) Pertinence: couverture des points soulevés par le commentaire et la discussion générale
- ii) Contenu: familiarité avec l'utilisation et le développement d'idées pertinentes en rapport avec le texte.
- iii) Structure: organisation et logique de l'argumentation
- iv) Expression: qualité de la langue et du style.

Les profils d'évaluation que l'on trouve au chapitre 9 indiquent les caractéristiques typiques des performances à l'oral qu'il convient de situer dans les cinq Points-clé. Toutes les caractéristiques énumérées doivent être prises en compte dans le processus d'évaluation mais il ne faut pas oublier que les profils mixtes sont susceptibles d'être fréquents. Le but de la notation devrait être de faire correspondre une performance à un Point-clé dont le profil se rapproche le plus de cette performance.

Comme pour l'examen écrit, la notation d'une matière de ce genre ne peut pas, en fin de compte, se faire autrement que sur des impressions. Les examinateurs devraient donc commencer par s'attendre à ce que chaque réponse mérite une note moyenne (p.ex. 14) et qu'ensuite en fonction de la progression de la performance à l'oral et de l'impression qu'ils s'en font, ils puissent monter ou descendre la note à partir de cette moyenne.

Comme mentionné plus tôt, les examinateurs devraient avoir une approche positive de l'évaluation en recherchant les points à récompenser, plutôt que de rechercher à détecter et à pénaliser les zones d'ignorance. En particulier, il faut donner tout crédit à des jugements et des interprétations avec lesquels les examinateurs ne sont pas personnellement d'accord, pour autant que l'argumentation soit satisfaisante. Des erreurs linguistiques occasionnelles ne devraient pas être pénalisées, sauf si elles empêchent véritablement une bonne intelligibilité de l'ensemble.

Les deux parties de l'examen oral influençant la détermination de la note d'ensemble du candidat doivent être traitées de manière égale. Les examinateurs devraient résister à la tentation, même mentale, de déjà donner une note pour le commentaire avant qu'ils en aient fini avec la seconde partie de l'interview.

Le processus par lequel les deux examinateurs arrivent à un accord pour une note commune comporte deux phases:

- i) Une fois que le candidat a quitté la salle, les examinateurs se concertent en se référant de près aux notes prises durant l'examen et aux descriptions des Points-clé. En premier lieu, ils se mettent d'accord sur une note des Points-clé de 8, 11, 14, 17 ou 20 (voir la section précédente pour les prestations se situant en dessous de la note 8 des Points-clé et donc pas prises en compte par le système des Points-clé).

- ii) Une fois que les examinateurs sont fermement d'accord avec la note des Points-clé attribuée ils peuvent d'un commun accord la monter ou la baisser d'une note sur 20 mais jamais plus. Ce « réglage fin » met en jeu toute la gamme des notes.

Veillez noter qu'il est fort probable que l'un ou les deux examinateurs aient en tête une note intermédiaire ajustée qu'il souhaiterait voir finalement attribuée au candidat, déjà lors de la phase i) lorsque la note est encore en pleine négociation. Il est cependant essentiel afin de respecter la méthode qu'une telle note ne soit mentionnée ni par l'un ni par l'autre avant qu'un accord ferme sur une position dans la liste des Points-clé soit obtenu.

Si l'Inspecteur de Cambridge est présent, il peut, si après avoir évalué les notes mises par les autres équipes de professeurs-examinateurs et s'il s'avère que les notes mises à un groupe (et non pas à un candidat seulement) soient par trop divergentes, monter ou baisser les notes de ce groupe. L'équipe de professeurs-examinateurs concernée est avisée d'une telle décision.

Une fois que les notes finales de tous les candidats ont été déterminées, elles sont officiellement enregistrées pour l'information du jury. Les professeurs-examinateurs et l'Inspecteur de Cambridge peuvent cependant ajouter à la note mise à chaque candidat une recommandation quant à ce qu'ils souhaiteraient voir se produire dans le cas où un candidat se trouverait à la limite entre deux mentions du Diplôme en général. Les deux recommandations possibles sont les suivantes :

- i) que le résultat du candidat à l'écrit d'anglais dans de telles circonstances, ne soit en aucun cas modifié, ou
- iii) que dans de telles circonstances, son résultat soit modifié de une note sur vingt, mais pas plus.

Veillez noter que pour les copies pour lesquelles la première recommandation est faite, la note générale doit simplement être inscrite sur la feuille de notes.

Pour indiquer la deuxième recommandation le professeur-examinateur doit placer un astérisque de la note finale, comme ceci : 14*.

Le préférence pour l'une ou l'autre de ces recommandations dépendra de si l'on considère que la note initialement attribuée au candidat en question lui donne déjà tous les bénéfices du doute quant au mérite de sa performance ou pas.

Le rattrapage

Dans les cas où un candidat est autorisé à passer par le rattrapage et qu'il a choisi de le passer dans la matière Langue et Littérature de l'OIB, un professeur-examinateur approuvé par Cambridge qui est nommé au moment de l'année où tous les professeurs-examinateurs sont désignés, dirige seul l'oral de rattrapage. Puisque le résultat du rattrapage est une note qui remplace la note de l'examen écrit précédent, il est essentiel que l'examen des connaissances et de la compréhension du candidat soit rigoureux. Ceci est plus facile à atteindre lors d'une conversation soutenue entre l'examinateur et le candidat. L'examinateur est aussi plus libre de se concentrer sur le candidat et de diriger la discussion logiquement et avec cohérence sans devoir laisser un autre examinateur poser des questions. De plus, il est fort probable qu'un candidat face à un seul interlocuteur soit moins stressé.

L'examineur chargé du rattrapage mène une conversation comprenant (potentiellement) toutes les œuvres que le candidat a étudié, aussi bien celles préparées pour l'oral que celles préparées pour l'écrit.

§ 8 LES CRITERES DE NOTATION POUR LES EXAMENS ECRITS

Notes sur l'utilisation des descriptifs des Points-clé

Les critères de notation décrivent les caractéristiques typiques des épreuves correspondant à chaque Point-clé. On ne s'attend pas à ce que toutes les caractéristiques décrites dans un Point-clé soient présentes dans une copie pour qu'elle obtienne la note prévue par ce Point-clé. Par exemple, une réponse peut très bien présenter des caractéristiques figurant dans les critères du Point-clé 20 ainsi que des caractéristiques figurant dans les critères du Point-clé 17, les qualités de cette réponse devraient donc être contrebalancées entre les deux Points-clé et la réponse devrait ainsi obtenir le Point-clé qui lui va le mieux.

Les descriptions des Points-clé concernant l'évaluation des réponses complètes commencent à la page suivante. L'évaluation des réponses incomplètes ou trop courtes devrait être ajustée en conséquence. Par exemple, un travail présentant des qualités suggérant un potentiel Point-clé 17 n'obtiendra que le Point-clé 14 ou moins s'il est insuffisamment développé.

POINT-CLE 20: TRAVAIL REMARQUABLE / Très bien

En général

Une réponse complète, mûre et imaginative, complexe et subtile mais néanmoins claire. Une connaissance des textes préparés ou une analyse critique des textes, suffisamment sûre pour permettre une analyse bien développée attentive au potentiel de la question. La réponse aux qualités littéraires des textes sera soutenue et délicate. Les compétences d'écriture, de démonstration et d'explication de textes seront à l'évidence d'un haut niveau.

Interprétation et réponse

Partie 1: Textes préparés

La connaissance du texte est détaillée et sûre, son utilisation, souvent dans un style personnel mais néanmoins soutenu par un sens des conventions et des effets littéraires, pour discuter les problèmes soulevés par la question montre compréhension et perspicacité. Les problèmes complexes et les ambiguïtés sont susceptibles d'être traités avec élégance et sans réduire le texte; et l'utilisation de références détaillées est éclairante. La discussion sur les qualités et les effets littéraires du texte est en relation avec le sens du texte. La perception du contexte dans lequel les œuvres étudiées ont été écrites et reconnues peut être évidente.

Partie 2: Analyse critique

L'explication de textes et l'aperçu général du texte sont susceptibles d'être naturellement combinés dans une interprétation sophistiquée et cohérente qui est claire et non réductrice. Le candidat peut apporter et comparer différentes interprétations possibles et il sera à l'aise pour en discuter les suggestions et les ambiguïtés. La réaction se révélera perspicace et souvent personnelle. Les caractéristiques littéraires du texte – style, structure, stratagèmes, techniques, etc. – devraient être discutés en relation avec leurs effets et leur contribution au sens du texte. Le candidat peut émettre des jugements sûrs et sensibles sur le ton des textes. Le résultat est une interprétation exhaustive et complexe en réponse à la question directrice. L'étendue de l'interprétation peut être apparente grâce à la capacité du candidat à apporter des éléments relatifs au contexte – p. ex. reconnaissance du genre ou des caractéristiques littéraires et leur signification, connaissance de l'existence de différentes approches critiques.

Présentation

La structure sera claire, avec une progression logique et des paragraphes bien structurés et effectivement liés entre eux, mais suffisamment souple pour éviter une approche réductrice. L'argumentation, la discussion et les preuves seront probablement reliées ensemble de façon naturelle. La capacité à donner la priorité aux lignes centrales de l'argumentation, du texte et des indices tirés du texte, et de traiter habilement et de manière appropriée les autres domaines sera évidente. (*Dans la **Partie 2: Analyse critique**, un candidat qui choisit la question directrice l'utilisera comme tremplin pour une argumentation subtile et complète, un candidat qui a choisi de ne pas la suivre créera une argumentation personnelle convaincante*). Le style d'écriture sera persuasif, accrocheur et peut-être passionnant.

Expression

Les idées complexes sont articulées avec clarté. La langue est utilisée pour exprimer d'une manière vivante la réaction du candidat au texte plutôt que d'être utilisée comme simple moyen de transmettre des idées. Le vocabulaire employé pour la critique est utilisé judicieusement. L'usage de l'anglais devrait être fluide et sophistiqué avec seulement des fautes de grammaire, de ponctuation et d'orthographe occasionnelles.

POINT-CLE 17: TRES BIEN/ Bien

En général

Une réponse qui démontre de la perspicacité, de la rigueur et de la sensibilité. Les compétences d'écriture, d'argumentation et d'analyse de texte sont sûres même si parfois cela manque de finesse, la sensibilité aux nuances de la langue et des idées est aussi apparente. Le cas échéant, la réponse montre une prise de conscience de quelque unes des façons dont le sens et les suggestions peuvent être transmis par le style, la structure, le ton ou les techniques littéraires aussi bien que par le sens littéral des mots. La question a été comprise, examinée et discutée d'une manière raisonnablement équilibrée

Interprétation et réponse

Partie 1: Textes préparés

La connaissance du texte est sûre, son utilisation pour répondre à la question est ciblée et sélective. Une certaine utilisation effective des détails peut être attendue. La réaction au texte a de grandes chances d'être personnelle et le candidat montre une compréhension claire des problèmes centraux ainsi qu'une certaine conscience du sens sous-entendu ou des suggestions – bien que les idées complexes puissent être traitées d'une manière légèrement réductrice - et subtilité et finesse peuvent faire défaut. Le candidat est susceptible de discuter des caractéristiques littéraires du texte en fonction de leurs effets lorsque cela est approprié.

Partie 2: Analyse critique

Un traitement sûr du texte offrant aussi bien une lecture minutieuse et détaillée qu'une vue générale d'ensemble et qui considère le sens sous-entendu et les suggestions du texte quand c'est approprié. Le candidat tente de discuter les caractéristiques littéraires du texte – style, structure, etc. – en relation avec leurs effets, et fait des appréciations sur le ton, choix de langage, etc. quand c'est approprié. La réaction révèle de la compréhension et de la perception ainsi que peut-être une conscience du détail révélateur: une interprétation approfondie et pleine de maîtrise avec un peu de sensibilité littéraire. Dans le même temps, un peu de mauvaise interprétation dans ce bon commentaire ne doit pas empêcher le candidat de mériter ce Point-clé.

Présentation

La structure devrait être claire avec des paragraphes bien construits et reliés entre eux, même si les idées les plus complexes ou subtiles ne sont pas tout à fait bien contrôlées et arrangées dans l'argumentation. Les arguments devraient généralement être utiles à la formation d'une opinion sur le texte et la question. Les idées sont discutées et soutenues par des exemples évidents. La minutie du candidat peut le porter à considérer les problèmes centraux et ceux de moindre importance sur un même plan et l'impact de l'argumentation se perd dans certains cas.

Expression

L'emploi de la langue est sûr et efficace, cependant il peut y avoir occasionnellement des erreurs (p. ex. des négligences ou des lapsus dans la deuxième langue). Le choix des mots employés devrait être suffisamment judicieux pour donner du sens à la réaction subjective ou intellectuelle du candidat. Les idées sont transmises avec efficacité. Le vocabulaire critique est utilisé quand il le faut.

POINT-CLE 14: BIEN/ Satisfaisant

En général

Une réponse qui démontre une bonne compréhension de la question et qui montre plutôt la compétence que le flair. Les compétences de base d'écriture, d'analyse et de lecture attentive ainsi qu'une connaissance et une compréhension fiables, bien que pas particulièrement subtiles, des textes préparés sont évidents, même si occasionnellement cela tend plutôt à la narration qu'à l'analyse.

Interprétation et réponse

Partie 1: Textes préparés

Bonne connaissance avec souvent une compréhension sensée du texte, même si le candidat a tendance à le voir en termes de thèmes ou de personnages. Il peut y avoir une certaine appréciation des qualités ou des stratégies littéraires cependant elles ne sont pas étroitement examinées. Un certain sens du détail important peut être apparent mais probablement seulement par intermittence. La réponse peut être bonne mais sans imagination.

Partie 2: Analyse critique

Une vision suffisamment cohérente du texte. Le sens explicite est compris. Il y a une certaine conscience du sens sous-entendu ou des suggestions bien que cela puisse ne pas être intégré dans une interprétation globale cohérente. Certaines preuves d'analyse de texte sont visibles, il y a des références à des détails du texte bien qu'ils peuvent ne pas être complètement débattus. Il y a probablement des signes de réaction sensible au texte comme des appréciations sur le ton ou une conscience de la force des sentiments exprimés dans un poème. La lecture du texte du candidat devrait montrer une approche attentive du sens et de l'interprétation, même si elle est banale et même s'il peut y avoir parfois des erreurs de jugement ou des méprises. La réponse devrait montrer un sens des caractéristiques littéraires du texte même s'il est peu probable que les effets qu'ils créent soient discutés.

Présentation

L'argumentation devrait être en tout temps suffisamment claire même si la clarté est réductrice. La structure a de grandes chances d'être cohérente bien qu'elle puisse être déséquilibrée ou ressembler à une liste, le "balisage" et la progression logique sont suffisamment utiles au lecteur. Une tendance à la narration ou à la description plutôt qu'à l'analyse peut être apparente mais toutefois on doit s'attendre à un peu d'analyse. Des informations peuvent être efficacement utilisées cependant elles peuvent ne pas être complètement débattues et probablement maladroitement entremêlées dans la rédaction du candidat.

Expression

La maîtrise de la langue devrait être suffisamment sûre: la transmission du sens n'est pas entravée et la grammaire, l'orthographe et la ponctuation sont généralement précis malgré quelques fautes occasionnelles. Le vocabulaire et la variété dans la construction des phrases peuvent être limités mais adéquats. Un peu de vocabulaire pour la critique est utilisé quand c'est approprié.

POINT-CLE 11: PASSABLE / De base

En général

Une réponse qui montre un peu de compréhension suffisant à un niveau de base, mais l'utilisation des connaissances reste limitée (pour les questions sur les textes préparés) et il y a peu de détails ou de développement. Il y a quelques tentatives d'illustration et de discussion bien que cela ne soit pas soutenu ou sous forme de récitation du texte. Il y a quelques moments valables, même si la réponse dans son ensemble manque de cohérence. De bons moments, même si la réponse manque dans son ensemble de cohérence ou la fournit seulement comme une réaction simpliste et mécanique à la fois au texte et à la question. La maîtrise de l'anglais écrit peut être imparfaite mais suffisante pour assurer une communication de base.

Interprétation et réponse

Partie 1: Textes préparés

Un peu de connaissance des textes est démontrée, cependant cela peut rester superficiel et ne pas être utilisé d'une manière sélective pour répondre à la question. Un peu de compréhension est évident même si c'est rudimentaire ou présenté sous forme de récitation du texte ou limité aux caractéristiques les plus simples du texte. Des moments prometteurs soit d'analyse soit d'engagement dans le langage et la problématique du texte ne sont pas développés ou pas soutenus. Il est probable que la réaction au texte soit rigide et maladroite plutôt que souple ou personnelle. Toute discussion sur les caractéristiques littéraires du texte – style, structure, dispositifs, etc. – a de grandes chances d'être hors contexte.

Partie 2: Analyse critique

Une interprétation est proposée mais elle peut être inconsistante et superficielle. Il y a quelques instants de perception et de compréhension probablement à un niveau littéral mais peu de perception des subtilités ou d'une vue d'ensemble cohérente du texte. La simplification rudimentaire est probable ainsi que la mauvaise interprétation et la déformation. Il y a un peu de discussion sur des détails mais elle n'est pas développée outre mesure. Les caractéristiques littéraires du texte – style, structure, stratagèmes, etc. – peuvent être mentionnés, même s'il sont pris hors contexte, plutôt que vus en termes de signification ou d'effet. Des moments prometteurs soit d'analyse soit d'engagement dans le langage et la problématique du texte ne sont pas développés.

Présentation

Les idées peuvent être clairement énoncées même si elles ne sont pas toujours complètement développées; la progression logique est évidente mais il peut y avoir des manquements et elle peut être simpliste et péremptoire. Les termes de la question peuvent n'être que partiellement compris, mais une véritable discussion sur la question et le texte ne devrait pas être attendue à ce niveau. Plus de descriptions, de paraphrases et d'affirmations non documentées que d'analyse. Des problèmes cruciaux sont soulevés mais pas développés. Des exemples évidents peuvent être apportés mais ils sont traités brièvement et pas débattus. La réponse montre une certaine perception de quelques aspects du texte, mais aussi un manque de cohérence et de développement.

Expression

La maîtrise de la langue est suffisante pour une communication élémentaire de la pensée, même si elle est par trop approximative pour transmettre des idées ou répondre de manière précise. Le vocabulaire utilisé pour la critique peut être quelquefois employé avec succès mais il n'est probablement pas toujours là quand il faudrait.

POINT-CLE 8: ELEMENTAIRE / Standard inadéquat

En général

Le manque de connaissance et/ou de compréhension empêchent le candidat de répondre à la question avec clarté ou cohérence. La manière de s'exprimer par écrit montre de la difficulté à structurer la pensée, l'argumentation et la progression locale ne peuvent être probablement qu'entrevues. Quand il est fait référence au texte, on n'en distingue pas toujours clairement l'intention. Il y a peu de signes d'appréciation de la littérature ou de tentatives de comprendre le texte.

Interprétation et réponse

Partie 1: Textes préparés

La connaissance du texte est médiocre et pas suffisante pour que le candidat réponde à la question donnée de manière adéquate, et elle se limite au premier niveau de signification du texte comme par exemple l'intrigue et les personnages. Des erreurs importantes et des confusions sont probables. La compréhension est similairement limitée, peu de signes d'appréciation de la littérature ou peu d'engagement à comprendre le texte sont perçus.

Partie 2: Analyse critique

Une interprétation est donnée mais elle est irrégulière et confuse. Il peut y avoir des signes de compréhension mais ils sont empreints de simplification et peuvent être entravés par une lecture erronée et de la déformation du texte. On ne devrait pas s'attendre à une explication de textes, mais il peut y avoir un léger sens de l'engagement.

Présentation

Il peut y avoir quelques signes d'argumentation, mais cela manque de cohérence. Il peut y avoir à l'occasion un sens d'une progression logique. On peut entrevoir des bouts d'analyse qui sont brefs et pas reliés entre eux. Des preuves, si elles sont émises, restent inexplicables et sans rapport avec le sujet.

Expression

La difficulté du candidat à s'exprimer clairement par écrit est évidente, la maîtrise de la langue n'est ni précise ni soutenue et il peut avoir de difficultés à interpréter

§ 9 LES CRITERES DE NOTATION POUR LES EXAMENS ORAUX

Notes sur les descriptifs des Points-clé

Comme c'est le cas pour la partie écrite des examens, les critères de notation décrivent les caractéristiques typiques des oraux qui correspondent à chaque Point-clé. On ne s'attend pas à ce que toutes les caractéristiques décrites dans un Point-clé soient présentes dans un oral pour qu'il obtienne la note prévue par ce Point-clé. Par exemple, une partie de l'oral peut très bien présenter des caractéristiques figurant dans les critères du Point-clé 20 alors que les autres parties peuvent par exemple présenter des caractéristiques figurant dans les critères du Point-clé 17, les qualités différentes de ces parties devraient donc être contrebalancées entre les deux Points-clé et l'oral devrait ainsi obtenir le Point-clé qui lui va le mieux. L'éventuel déséquilibre significatif dans le traitement des trois textes étudiés pour l'oral devrait se refléter dans la note mise.

Ces critères devraient être interprétés de *manière positive* – les examinateurs devraient chercher en priorité à récompenser.

Timing

L'examen oral dure une demi-heure. Il est divisé de la manière suivante:

Shakespeare: 15 minutes, avec un équilibre entre le commentaire et la discussion

Textes préparés: 15 minutes, avec un équilibre entre les deux textes

Ce minutage devrait être respecté. Il serait bien qu'un des deux examinateurs agisse en tant que chronométrateur en contrôlant le temps qui passe car il est important que les trois oeuvres soient toutes discutées pendant les 30 minutes de l'examen. Le commentaire et la discussion sur le passage de Shakespeare ne devraient pas durer plus de 15 minutes. Pour les Points-clé à partir de 11 et au-dessus on part du principe que le commentaire ait la bonne durée. Les examinateurs devraient alerter les candidats qui risquent de dépasser le temps prévu pour leur commentaire avec un avertissement approprié et sympa comme : « Est-ce qu'il y a un dernier point dont vous aimeriez nous faire part ? »

Le candidat devrait pouvoir s'exprimer sur chacun des deux textes pendant la durée de l'examen, mais un peu de différence dans le temps alloué est tolérable – d'ailleurs, c'est probablement inévitable. Cependant la plus grande différence de temps acceptée entre les deux textes ne devrait pas dépasser cinq minutes. Un partage du temps quasi égal entre les textes est souhaitable. Un candidat qui risque de parler trop longuement sur le premier texte devrait être gentiment interrompu et il devrait lui être demandé de passer au second texte. Si c'est le contraire qui se passe (un candidat qui malgré les encouragements « sèche » trop vite sur le premier texte et que cinq minutes ne se sont même pas écoulées), les professeurs-examinateurs peuvent passer au second texte et revenir sur le premier à la fin de l'oral.

POINT-CLE 20: TRAVAIL REMARQUABLE / Très bien

En général

Cette performance est sûre et sophistiquée. Pas de temps perdu sur des détails insignifiants ou improductifs. Il n'y a ni narration inutile ni répétition superflue. Il y a une familiarité détaillée et globale avec les trois textes et une utilisation impressionnante ainsi qu'économique de ces connaissances, un large éventail de commentaires et d'opinions vraiment réfléchis. Il y a une analyse subtile des personnages et de leurs relations incluant une capacité. Il y a une analyse fine des personnages et des relations y compris une capacité de les voir plutôt en évolution que de manière statique, ainsi qu'une connaissance des procédés stylistiques et thématiques grâce à l'explication de textes.

Interprétation et réponse

Partie 1: Shakespeare: Commentaire et discussion

Ce commentaire est très complet, peut-être même exhaustif et toujours bien ancré dans le sujet donné. La structure choisie est excellente et permet au candidat d'organiser les rappels contextuels nécessaires et l'analyse de texte. Il s'inspire largement sur des connaissances plus larges mais toujours pour les besoins d'éclaircissement. Il y a une forte conscience du contexte de l'extrait démontrée par de succincts et sélectifs rappels de ces éléments du contexte sur lesquels repose principalement le commentaire. Compréhension approfondie et résumé clair des principaux faits du contexte.

Dans le commentaire et dans la discussion, les questions thématiques et les caractéristiques comme le langage, l'imagination et l'ironie sont considérées en relation avec le contexte et leurs effets dramatiques. Il y a une sensibilité aux suggestions, aux connotations, au ton, etc. du texte et un sens de l'effet cumulatif des touches de technique individuelles.

L'explication du candidat montre que le texte a été bien compris en tant que pièce de théâtre.

Partie 2: Textes préparés

La réponse aux textes est sûre et sophistiquée. Vive évaluation des buts /possibilités des questions et aussi la capacité de faire des comparaisons utiles et excitantes.

Présentation

La capacité à soutenir une ligne d'argumentation cohérente et déterminée peut-être même de faire des concessions et d'ébaucher d'éventuelles alternatives sans perdre le fil. Un vrai dialogue est possible.

Expression

L'anglais est expressif avec un vocabulaire qui permet la variété et la précision. Des erreurs de francophones sont rares. L'élocution est claire et contrôlée.

POINT-CLE 17: TRES BIEN / Bien

En général

Cette performance montre toujours une bonne familiarité avec les textes, des preuves d'analyse de texte, de perspicacité et une capacité à débattre et démontrer. Il y a une utilisation sensible et efficace de référence pour la justification et l'illustration. Il y a un minimum de récitation inutile. Il y a une sensibilité à la langue et aux idées et une préparation à examiner les procédés stylistiques aussi bien que les personnages et les relations. L'adaptation des connaissances à la situation est pratiquement toujours judicieuse et efficace. La perception et les jugements sont fins, bien réfléchis et digérés.

Interprétation et réponse

Partie 1: Shakespeare : Commentaire et discussion

Le candidat présente un commentaire complet et bien structuré (bien que sa structure puisse parfois être trop évidente) qui est plus ou moins continuellement fondé sur le texte, s'il est divisé en différentes parties, elles sont sensées et utiles. Il s'appuie sur une connaissance plus large d'une manière qui est instructive et ne s'égarer que brièvement ou pas du tout du sujet original. Une prise de conscience satisfaisante du contexte conduit à un rappel approfondi (peut-être même trop approfondi) du sens général. Il y a une bonne et solide familiarité avec le texte et son contexte dramatique. L'extrait est traité avec assurance en démontrant aussi bien une interprétation détaillée que des vues d'ensemble plus larges. Il y a une discussion qui intègre les personnages et leurs relations (même s'ils sont vus plutôt statiques qu'en mouvement) et une reconnaissance des problèmes thématiques (même si l'approche est un peu stéréotypée) et des effets comme les images et l'ironie. Les touches individuelles de technique sont bien décrites bien que leur effet cumulatif puisse ne pas être explicitement traité.

La prise de conscience des caractéristiques et des techniques propres à ce genre de pièce est évidente.

Partie 2: Textes préparés

Claire évidence d'une réaction active et engagée à la lecture des textes démontrée par un éventail de points de vue avertis et réfléchis ainsi qu'une bonne et solide connaissance et compréhension des deux oeuvres traitées. (La discussion ne se limite pas, par exemple, à une sélection limitée de poèmes, même s'il est visible qu'il y a quelques difficultés avec des poèmes ou des extraits seuls).

Présentation

Il y a la capacité de soutenir une bonne argumentation bien organisée, avec pas plus que quelques pertes de contrôle. La connaissance est suffisamment souple pour permettre des changements dans le texte et le sujet.

Expression

L'emploi de la langue est sur et efficace, cependant il peut y avoir occasionnellement des erreurs (p. ex. des négligences ou des lapsus dans la deuxième langue).

POINT-CLE 14: BIEN / Satisfaisant

En général

Le candidat montre de bonnes connaissances des textes et une volonté de les discuter avec de temps en temps un réel sens de l'engagement. L'utilisation des connaissances est elle aussi bonne bien qu'elle soit plutôt à un niveau littéral, narratif et centrée sur les thèmes et les personnages. Il peut y avoir un niveau des connaissances variable en fonction des textes, avec des textes préférés donc mieux connus.

Interprétation et réponse

Partie 1: Shakespeare: Commentaire et discussion

Le commentaire est suffisamment complet, et dans l'ensemble bien ancré dans l'extrait donné. Il introduit de larges connaissances contextuelles d'une telle manière qu'elles sont souvent utiles mais le point de départ originel peut parfois être perdu de vue et cela peut avoir comme résultat un peu de perte d'orientation de la discussion dans l'ensemble du travail. Une approche structurelle ferme a été adoptée même si elle peut ne pas être complètement soutenue ou avoir des défauts. (Une méthode entièrement linéaire peut mener à trop de redites et à un traitement à longueur égale de l'important et du superficiel, une approche non linéaire peut négliger les aspects de développement). Il peut y avoir une tentative de diviser l'extrait, et si c'est le cas les transitions sont susceptibles d'être imprévues ou floues. Cependant l'organisation est suffisamment solide pour rendre le commentaire facile à suivre.

Le contexte de l'extrait est en général compris mais il peut être présenté avec un excès de détails et les références au contexte peuvent être faites maladroitement. Il y a une analyse compétente (bien que parfois simpliste) des personnages et des relations et une capacité à signaler les thèmes majeurs sans peut-être les discuter en détail. Une explication de textes est tentée: les procédés stylistiques peuvent être remarqués, bien que les images soient traitées comme évidentes. Il y a une compréhension du genre et peut-être des effets dramatiques, incluant peut-être aussi l'ironie, mais il peut ne pas avoir beaucoup de sensibilisation spécifique à cela.

Partie 2: Textes préparés

Il y a une bonne connaissance de base des deux oeuvres traitées avec seulement quelques insuffisances ou lacunes mineures et il y a des opinions bien informées et réfléchies. Le candidat montre qu'il veille à ne pas avoir une réaction banale aux deux textes. Il y a une capacité à soutenir des affirmations malgré une tendance à limiter la discussion aux personnages et aux relations sans grande référence au genre.

Présentation

Il devrait y avoir des moments où le candidat doit pouvoir argumenter, même s'il a tendance à plutôt décrire qu'à analyser. Le candidat peut faire des parallèles et des contrastes. Le changement de sujet ou de textes peut causer des hésitations mais le candidat a suffisamment de connaissances pour lui permettre une certaine souplesse et donc la discussion.

Expression

Le candidat devrait avoir une maîtrise de la langue assez sûre: la transmission du sens est aisée et la grammaire est assez appropriée, avec toutefois quelques lacunes. Le vocabulaire et la variété dans la construction des phrases peuvent être limités, mais leur utilisation est adéquate.

POINT-CLE 11: PASSABLE / De base

En général

Une performance qui montre une compréhension de base mais où il peut y avoir des lacunes et des incohérences importantes. La discussion peut se centrer sur l'intrigue et le personnage bien qu'elle ait une tendance à être superficielle sur ce dernier et (spécialement) sur les relations. Il y a une vaste connaissance des textes et volonté de les discuter. Cependant il est probable qu'il y ait un peu de récitation gratuite et des répétitions superflues, avec pour conséquence une perte de temps et une confusion d'intérêt. Lorsque il y a une idée ou une opinion intéressante et perspicace, elle n'est pas développée et/ou déconnectée du sujet donnant l'impression de ne pas avoir été suffisamment réfléchi ou digérée

Interprétation et réponse

Partie 1: Shakespeare: Commentaire et discussion

Le commentaire n'est pas très complet mais il est largement basé sur l'extrait donné même s'il peut y avoir parfois confusion quant à savoir si le commentaire est plutôt basé sur l'extrait ou sur la totalité du texte parce qu'il y a trop ou trop peu d'éléments contextuels fournis. Il peut aussi débiter par une introduction relative au contexte mais avec peu de relations précises avec le commentaire. Il y a quelques connaissances développées du texte cependant il peut y avoir des erreurs sur des points de détail et sur l'enchaînement. Le commentaire peut prendre la forme d'une redite linéaire du texte incluant une grande part de répétitions évitables et une absence de discernement quant à l'importance relative des thèmes étudiés. Il y a peu de discussion sur les procédés stylistiques ou les thèmes et les images ne sont que mentionnées et pas commentées. Une réaction souple ou personnelle au texte même peut-être en tant que pièce de théâtre n'est guère ressentie.

Partie 2: Textes préparés

Des opinions sur les textes sont émises, cependant elles peuvent sembler arbitraires, mal digérées ou superficielles. Il y a quelques moments de perspicacité et de compréhension, probablement à un niveau littéral, indiquant dans l'ensemble une réaction plutôt passive à la lecture du texte. Un texte peut être visiblement mieux connu et mieux compris que l'autre, et il peut y avoir des inexactitudes et des lacunes dans la connaissance des textes qui peuvent causer une mauvaise interprétation et une déformation. Il y a parfois une discussion sur des détails mais elle n'est pas développée outre mesure. Il est peu probable que le candidat fasse spontanément des parallèles ou des distinctions. Il y a pas ou peu de discussion sur les procédés stylistiques ou de structure du texte.

Présentation

Il y a une tendance à affirmer plutôt qu'à argumenter. Des commentaires perspicaces ne peuvent pas être développés dans la conversation et peuvent même sembler ne pas être en lien direct avec la propre lecture et la réaction du candidat au texte. La discussion se transforme en une déclamation d'affirmations non argumentées. Les connaissances du candidat ne sont pas suffisantes pour le rendre assez souple pour gérer les changements de sujet ou l'appréhension de pensées pas vues précédemment. Le candidat peut ne pas comprendre le point principal de la question et ne pas chercher à le clarifier si bien que les réponses peuvent être décousues et hors sujet.

Expression

L'emploi de la langue est maîtrisé et suffisamment relax pour sembler naturel même si parfois il est incorrect et trop imprécis pour communiquer des idées efficacement.

POINT-CLE 8: ELEMENTAIRE / Standard inadéquat

En général

Des opinions sont émises, bien que seulement basées sur de petites ou ne semblant que partielles preuves de compréhension. Il existe une certaine compréhension globale des textes, mais avec une simplification considérable, quelques déformations importantes et une lecture erronée. Il n'y a pas de lecture attentive des textes. Il peut y avoir trop d'attention portée aux futilités, une tendance à réciter, et beaucoup de répétitions.

Interprétation et réponse

Partie 1: Shakespeare: Commentaire et discussion

Le commentaire est très léger; il peut être soit trop court soit trop long à cause des répétitions. Il y a des essais de structuration du discours soit peut-être en suivant chronologiquement le passage soit peut-être en lisant à haute voix des lignes du texte. Le commentaire peut sembler seulement basé d'une manière approximative sur l'extrait (avec lequel il y a quand même un peu de familiarité), mais la connaissance du texte reste très vague, fragmentaire voire si déficiente qu'elle vire à la parodie. Les connaissances sont juste énoncées dans le commentaire plutôt qu'exploitées. Il y a une concentration sur les personnages plutôt que sur leurs relations, les thèmes, les images, etc. cependant la compréhension est limitée et les récits des personnages sont simplifiés et/ou déformés. Il n'y a pas de jugement critique du genre, de la mise en scène ou des procédés stylistiques.

Partie 2: Textes préparés

Il y a peu de signes de réaction active et d'intérêt montrés suite à la lecture des textes. Les opinions émises restent au niveau de la généralisation non documentée et il y a un nombre de lacunes importantes de connaissance du texte même à un niveau de base et il peut même y avoir une considérable déformation du texte. Il y a peu de tentatives de faire des comparaisons ou de voir des parallèles ou des distinctions dans les textes. Il peut y avoir des difficultés à comprendre les questions, leurs orientations ainsi que ce qu'elles impliquent. Le manque de souplesse dans les connaissances peut rendre problématique les changements de textes ou de sujets.

S'il s'avère que la discussion sur les textes est impossible, la performance du candidat doit être située en dessous de ce point.

Présentation

Il peut y avoir par moment des tentatives d'analyse, des informations utiles peuvent être apportées même si elles ne sont pas expliquées ou pas pertinentes. Les affirmations tirées du texte peuvent ne prendre que la forme de narration. Comme les réponses ne sont pas argumentées, les opportunités pour la discussion sont rares.

Expression

La difficulté du candidat à s'exprimer est évidente; le vocabulaire peut sembler trop limité pour un commentaire soutenu ou un dialogue; le candidat peut se montrer gêné par la tâche.

PARTIE III: HISTOIRE-GEOGRAPHIE

§ 10 DETAILS DE LA MATIERE

Buts et objectifs

Le programme a pour but de développer les talents d'historien et de géographe des élèves et inclut les compétences suivantes :

- extraire et classer des informations de source variée
- interpréter et évaluer le matériel
- placer le matériel dans son contexte propre
- faire une synthèse cohérente écrite et orale du matériel
- démontrer une connaissance des caractéristiques des lieux et des événements et leur interaction
- utiliser des exemples appropriés et précis pour illustrer les réponses.

Le programme cherche à donner une introduction à l'Histoire et à la Géographie en les considérant comme deux disciplines séparées ainsi qu'à développer la compréhension des concepts historiques et géographiques. Les élèves doivent être capables d'utiliser les connaissances acquises dans une discipline pour développer une plus large compréhension de l'autre.

Buts supplémentaires du programme d'Histoire

Le programme a pour but d'apporter un contexte international à l'enseignement de l'Histoire. Il a aussi pour but d'encourager le développement d'une pensée et d'un jugement indépendant ainsi que de rendre attentifs les élèves aux différentes et conflictuelles interprétations du passé. Plus spécifiquement le programme a pour but:

- i) d'augmenter la connaissance et la compréhension du passé
- ii) d'identifier et d'étudier les thèmes majeurs qui ont caractérisé le 20ème siècle et fournir une explication claire du monde contemporain
- iii) de développer une approche imaginative et compréhensive des gens et des événements du passé et de voir l'Histoire selon le point de vue de ces derniers dans le passé.

Buts supplémentaires du programme de Géographie

Le thème général du programme de Géographie est l'étude des relations entre les gens et leur environnement et l'explication de l'organisation spatiale du monde. Il a pour but:

- i) d'augmenter la connaissance et la compréhension des problèmes contemporains à divers niveaux, du local au global
- ii) de développer une compréhension de la signification de l'échelle spatiale et de l'échelle de temps dans les systèmes, répartitions et environnements géographiques.

- iii) d'augmenter la connaissance et la compréhension des différents groupes humains, leurs organisations spatiales et leurs interrelations.

Histoire

Le **programme** tel que défini par le Ministère français de l'Éducation est le suivant:

Les relations internationales depuis 1945
Colonisation et indépendance
La France de la Vème République
Grande Bretagne, des années 30 à nos jours

Les **spécificités** de ce programme établies par la CIE sont les suivantes:

- 1 Relations internationales, 1945–91
 - La guerre froide
 - Les conflits au Moyen-Orient:
 - Le conflit arabo-israélien, 1948-91
 - Les origines et les conséquences de la révolution iranienne
 - Les origines de la guerre du Golf
- 2 Colonisation et indépendance depuis le milieu du 19^{ème} siècle
 - La nature de la colonisation britannique et française en Afrique et en Asie
 - La fin de la colonisation – La décolonisation britannique et française
- 3 La France de la Vème République, 1958-91: politique, économie et société
 - Croissance de la stabilité économique
 - La transformation économique
 - Les changements sociaux, incluant l'importance de 1968
- 4 La Grande-Bretagne, 1945–91: politique, économie et société
 - La Grande-Bretagne et l'Europe
 - La Grande-Bretagne et son déclin. Performance de l'économie depuis 1945
 - Les changements sociaux et la société multiculturelle
 - Les consensus politiques – de l'Etat-providence au Thatcherisme

Géographie

Le **programme** tel que défini par le Ministère est le suivant:

Un espace mondialisé
Les trois grandes aires de puissance dans le monde
Des mondes en quête de développement

Les **spécificités** de ce programme établies par la CIE sont les suivantes:

1 Organisation globale

- La globalisation et l'interdépendance globale: flux, hubs, agents, et impacts
- Les autres influences sur l'organisation globale: culture, organismes supranationaux, instabilité, l'anti-globalisation

2 Les superpuissances économiques.

Thèmes sélectionnés (changement démographique, urbanisation, industrialisation, commerce, disparités spatiales) dans la géographie :

- des Etats-Unis d'Amérique (USA)
- de l'Union Européenne (EU)
- de l'Est asiatique: Japon, la côte chinoise et un ou plus des nouveaux pays industrialisés (NICs) de Singapour, Corée du sud et Taiwan

3 Les voies du développement

- Le concept du développement: définition et mesure du développement, modèles de développement
- Quelques problèmes de développement en rapport avec:
 - i) la similitude et la diversité dans le Sud global
 - ii) la Méditerranée, là où le Nord et le Sud se rejoignent
 - iii) la refonte de la Russie (la Fédération russe)

Note: Les trois sujets sont de taille différente. Info pour les enseignants: le temps peut être réparti dans à peu près la proportion suivante 1:2:2.

Lors des examens écrits et oraux, les candidats sont autorisés à répondre aux questions générales en faisant référence spécifiquement aux pays sélectionnés pour être étudiés.

Il faut encore noter que l'étude de la géographie de la France et d'un autre pays (pays qui est probablement la Grande-Bretagne pour les candidates de la section britannique) est incluse dans le programme des classes de première et non dans celui des classes de terminale. Bien qu'il soit permis aux candidats de l'OIB terminale d'utiliser leurs connaissances des géographies de la France et de la Grande-Bretagne pour illustrer leurs réponses, les questions ne sont pas préparées spécifiquement ni sur l'un ni sur deux de ces pays et les candidats ne sont pas autorisés à répondre aux questions en se référant exclusivement à un ou aux deux de ces pays.

L'examen écrit

4 heures

Section A: Histoire

Deux questions sont posées, l'une est une question demandant une rédaction et l'autre une question conçue sur la base de documents qui peut comporter par exemple des extraits de discours, des statistiques, des cartes ou encore des dessins. Les candidats ne doivent répondre qu'à une seule question.

Section B: Géographie

Deux questions sont posées, l'une est une question demandant une rédaction et l'autre une question conçue sur la base de documents. Les documents doivent contenir au moins une carte et peuvent inclure par exemple des diagrammes, des photos, des extraits de rapport, des tableaux de statistiques, et des articles de presse. Les candidats ne doivent répondre qu'à une seule question.

Les questions demandant une rédaction ont chacune des titres indiquant leur thème et leur étendue. Elles sont divisées en trois parties de niveau de difficulté croissant, exigeant des réponses de plus en plus longues. Chaque question couvre généralement un large part du programme et permet au candidat dans une plus ou moins grande mesure d'utiliser ses propres exemples et études de cas pour soutenir son argumentation générale.

Chaque question conçue sur la base de documents se compose de cinq documents. Les questions se composent de trois parties, les deux premières comprennent un total de quatre ou cinq questions nécessitant des réponses courtes alors que dans la dernière le candidat doit rédiger une dissertation substantielle sur un sujet tiré des documents présentés. Le candidat complète les éléments de sa réponse tirés des documents avec ses propres connaissances et sa propre compréhension du sujet.

La première partie de chaque question vaut 3 points, la seconde 5 points et la troisième 12 points. Bien que tout cela ne figure pas sur les épreuves, des instructions sont données aux candidats qui leur indiquent la relative importance des différentes parties.

L'examen oral

15 minutes; en anglais

Dix sujets pour les oraux sont proposés par chaque école et approuvés par l'Inspecteur de Cambridge. S'ils ne sont pas approuvés, des suggestions pour des modifications sont apportées jusqu'à ce que les sujets soient acceptés et agréés par l'école et l'Inspecteur de Cambridge. Les sujets couvrent le programme en entier. La liste des sujets approuvés est révélée aux candidats un mois avant les écrits (à une date prévue et communiquée aux écoles chaque année par l'Inspecteur de Cambridge) afin qu'ils puissent avoir du temps pour leur propre préparation. Durant cette période, les professeurs devraient se limiter à encourager les élèves et à répondre aux problèmes de technique d'examen. Des examens oraux blancs ne devraient pas avoir pour thème aucun des dix sujets approuvés de l'école, car seuls les candidats peuvent les utiliser. Des examens oraux blancs peuvent être passés jusqu'au dernier jour avant les examens oraux dans les centres qui accueillent des candidats de l'OIB. (Cette

date est communiquée aux écoles par l'Inspecteur de Cambridge au moment où les sujets approuvés des examens oraux sont publiés).

Juste avant l'examen oral, les candidats choisissent un des dix sujets au hasard et ont 20 minutes dans une salle de préparation surveillée pour préparer leur exposé. Les candidats peuvent utiliser des cartes ou d'autres illustrations pendant leur exposé mais ils doivent avoir été faits par eux-mêmes durant le temps de préparation. L'exposé ne devrait pas durer plus de 8 minutes, et les candidats devraient être avertis lorsque ce temps est bientôt fini. Les examinateurs devraient ensuite poursuivre en posant des questions basées ou surgies lors de l'exposé.

§ 11 INSTRUCTIONS POUR LES EXAMINATEURS

Conseils généraux sur la notation des réponses

Les examinateurs doivent évaluer un candidat sur:

- sa connaissance et sa compréhension de l'Histoire et de la Géographie
- sa connaissance et sa compréhension des questions et des sujets
- sa capacité à argumenter d'une manière cohérente, logique et fluide
- sa capacité à sélectionner l'information pertinente et à la développer
- sa capacité à utiliser de manière effective différentes sources

Les examinateurs doivent garder en mémoire:

- (i) que l'examen est un test des connaissances, de la compréhension et des compétences d'un candidat spécialement celles concernant la rédaction d'essais;
- (ii) que toute la gamme des notes de 0 à 20 est à disposition et devrait être utilisée si les réponses le justifient;
- (iii) que la réponse d'un candidat ne doit pas remplir tous les critères donnés pour un groupe de notes (comme défini plus bas) pour être placée dans ce groupe;
- (iv) que la note finale attribuée à une copie devrait être une indication de la qualité de la copie prise dans son entier, même si des notes plus sévères ont été attribuées initialement à des questions individuelles.

Dans l'examen écrit, le candidat ne doit répondre qu'à deux questions en quatre heures. Les deux premières parties de chaque question, (a) et (b), sont assez spécifiques et des instructions assez précises sont données pour noter les réponses. Mais la troisième partie de chaque question, (c), est une incitation générale à la rédaction d'un essai, c'est plutôt une question sur un sujet général qu'une question spécifique, précise et bien définie. Concernant la troisième partie de la **question demandant une rédaction**, le candidat peut, et on s'attend à ce qu'il utilise son propre matériel et ses propres études de cas pour l'illustration et le développement de son argumentation. Concernant la troisième partie de la **question conçue sur la base de documents**, le candidat peut, et on s'attend à ce qu'il

écrive une réponse en utilisant dans une certaine mesure les documents présentés mais surtout en utilisant considérablement ses propres connaissances et sa compréhension du sujet. Une grande variété de réponses à la troisième partie de chaque question peut être attendue et il est difficile de fournir des instructions spécifiques pour la notation. De plus, la troisième partie de chaque question vaut une grande part des 20 points disponibles (habituellement 12 points), mais cela laisse quand même un choix de points restreint pour un essai. Les examinateurs devraient juger les réponses en fonction des conseils généraux sur la notation présentés plus haut.

Étant donné qu'il est demandé à l'examen de ne répondre qu'à deux questions en quatre heures de temps, il ne devrait pas avoir de problème avec les « réponses courtes » (réponses pas terminées ou réponses sous forme de notes). De tels échecs reflètent normalement une mauvaise gestion du temps de la part du candidat et devraient être considérés comme de l'auto-défaite. Chaque candidat doit être évalué sur les bases du travail qu'il a présenté et non pas sur le travail qu'il aurait pu présenter s'il avait su mieux gérer son temps.

Conseils spécifiques sur la notation

Dès que les candidats ont passé leur examen, les professeurs-examinateurs reçoivent un guide de correction détaillé pour chaque question de l'examen. Ce guide est fait par l'Inspecteur de Cambridge. Dès que l'Inspecteur a noté quelques exemplaires de copies et a reçu des commentaires des examinateurs de l'écrit sur leur première lecture de quelques copies, il vérifie si le guide de correction est toujours approprié et peut le revoir en fonction des réponses des candidats. Le guide de correction révisé est envoyé rapidement aux professeurs-examinateurs pour leur permettre de standardiser leur notation.

Système de notation basé sur des critères génériques

Selon le guide général des standards, les réponses à chaque question et donc de chaque copie obtenant les notes suivantes pourraient avoir les qualités suivantes :

max.20 max.12

16-20	10-12	Haut niveau de connaissances; compréhension supérieure; haut niveau de capacité à identifier les interrelations. Expression excellente; idées très bien structurées et présentées. Expression par le candidat de ses propres jugements; développement d'une argumentation logique relative aux concepts et ou problèmes directement soulevés par le sujet. Idées générales soutenues par des exemples précis et détaillés ou des études de cas.
14-15	9	Bon niveau de connaissances; bonne compréhension; bonne capacité à identifier les interrelations. Bonne expression; idées bien structurées et présentées. Argumentation cohérente et capacité d'évaluer différents points de vue. Utilisation appropriée d'exemples assez détaillés en support aux points généraux.
12-13	8	Niveau raisonnable de connaissances mais avec quelques limitations; compréhension ordinaire; conscience limitée des interrelations. Expression généralement raisonnable; idées raisonnablement structurées et présentées. Compréhension raisonnable mais limitée des faits et des problèmes soulevés par le sujet. Réponse manquant de détails, et quand elle concerne le sujet elle ne l'aborde pas logiquement ou analytiquement.
10-11	6-7	Quelques connaissances appropriées mais aussi de sérieuses lacunes de connaissances; compréhension limitée et peut-être en partie mauvaise; manque de capacité à identifier les interrelations. Réponse pas appropriée à la question. Expression montrant des fautes graves; structure et présentation des idées relativement faible. Importante dépendance au matériel de base du cours mais avec utilisation de quelques exemples.
8-9	5	Larges zones d'ignorance; manque de compréhension; faible capacité à voir les interrelations. Expression en général pas claire; faible structuration et présentation des idées.
0-7	0-4	Pas de connaissances ou très déficientes et/ou erronées; compréhension très déficiente; sérieux ou total manque de capacité à voir les interrelations. Expression très faible; peu ou pas de structure; idées très faiblement présentées.

L'évaluation des questions hors sujet

Il arrive parfois que les candidats répondent à des questions qui n'ont pas été posées dans l'épreuve écrite. Le niveau de l'erreur et sa cause peut varier. Un candidat peut délibérément mal lire une question dans le but de cacher son ignorance et d'écrire plutôt sur ce qu'il sait. D'un autre côté, la mauvaise lecture d'une question peut être accidentelle. Le candidat peut mal interpréter une question et ainsi produire une réponse incorrecte ou le candidat peut interpréter une question d'une manière non conventionnelle mais plausible.

En principe, les examinateurs qui notent l'épreuve écrite doivent partir de l'idée que les réponses hors sujet ne rapporteront aucun point au candidat mais ils doivent tout de même regarder attentivement s'il n'y a pas une éventuelle possibilité de donner des points. Si la mauvaise interprétation semble être délibérée, récompenser cette pratique en lui donnant des points ne ferait que l'encourager. Si elle n'est qu'accidentelle et vraisemblable alors la réponse mérite la possibilité d'être correctement notée.

Durant la phase de correction, les examinateurs peuvent demander l'avis de l'Inspecteur de Cambridge sur de telles réponses.

L'enregistrement des notes de l'examen écrit pour le jury

Une fois que les notes finales de tous les candidats ont été déterminées, elles sont officiellement enregistrées pour l'information du jury. Lorsque les notes totales pour toutes les matières d'un candidat sont très proches d'une mention supérieure à celle qu'il a obtenue, les professeurs-examinateurs français membres du jury peuvent être d'accord de lui donner un point supplémentaire dans leur matière. L'Inspecteur de Cambridge peut donc indiquer au jury qu'un point supplémentaire peut être accordé à un candidat soit à l'examen écrit soit à l'examen oral ou aux deux lorsque une telle situation se présente. Il le fait en plaçant un astérisque à côté de la note finale, par exemple : 14 *, afin de garantir au candidat tous les bénéfices du doute.

L'évaluation des examens oraux

De façon à être juste avec les candidats, les procédures pour l'examen oral doivent être les mêmes pour chaque candidat. Ces règles générales sont faites dans l'intention de contribuer à ce que les standards et les procédures des examens oraux menés par différents examinateurs dans différents centres soient comparables au cours d'une année, et d'obtenir une constance des procédures et des standards d'année en année.

1. Lorsque le candidat arrive dans la salle d'examen, il est invité à tirer une des dix cartes au hasard. Chacune des cartes a sur un de ses côtés un numéro de 1 à 10 correspondant à la liste des sujets de l'oral de chaque école. Les professeurs-examinateurs donnent au candidat le sujet à préparer qui correspond au nombre qui figure sur la carte qu'il a tirée.
2. Chaque candidat dispose d'un temps de préparation de 20 minutes. L'examen oral lui-même dure 15 minutes. Le candidat doit faire un exposé qui dure environ 8 minutes. Il est suivi d'une phase de questions-réponses conduite par les examinateurs sur le sujet et l'exposé lui-même.

3. Chaque candidat a un temps de préparation de 20 minutes. L'examen oral lui-même dure 15 minutes. Le candidat doit faire un exposé qui dure environ 8 minutes. Il est suivi d'une phase de questions-réponses conduite par les examinateurs sur le sujet et l'exposé lui-même.
4. La disposition des sièges de la salle d'examen devrait permettre au candidat de bien voir les deux examinateurs, quand un Inspecteur de Cambridge est présent il devrait être assis de côté, éloigné des examinateurs et du candidat. Le champ de vision du candidat devrait être dirigé sur les examinateurs et non pas sur l'Inspecteur qui observe et ne participe que rarement à l'examen oral (voir point 12).
5. Si un représentant de l'Inspectorat de l'Education Nationale demande à assister à un oral, comme il en a le droit, il devrait s'asseoir hors du champ de vision du candidat. Un professeur-examinateur en formation peut assister à un oral pour autant que les responsables des professeurs-examinateurs le lui permettent et pour autant qu'il n'y ait pas plus de quatre non-candidats présents. Ces professeurs-examinateurs en formation ne doivent pas avoir eu de relations personnelles ou professionnelles avec les candidats et ils ne sont pas non plus autorisés à participer en aucune façon à l'examen.
6. De l'eau devrait être à la disposition de tous et, selon la loi française, il est interdit de fumer dans les salles utilisées pour les examens.
7. L'examen doit durer le même temps pour tous les candidats. C'est le cas à la fois lorsque l'examen pourrait aisément se prolonger et lorsqu'un candidat a fait un exposé de moins ou beaucoup moins de 8 minutes. Après un court exposé, un candidat devrait pouvoir bénéficier du reste des 15 minutes qui lui ont été allouées. Il faut se tenir à l'horaire convenu.
8. Les sujets des examens oraux sont formulés en termes généraux plutôt qu'en termes précis, laissant ainsi chaque candidat déterminer la structure de son exposé car c'est une des compétences testées lors de l'oral. Un candidat peut utiliser des cartes ou des illustrations pendant son exposé mais seulement ceux qu'il a créés pendant le temps de préparation. Chaque exposé ne devrait pas durer plus de 8 minutes et un candidat s'approchant de la fin de ce temps devrait être averti (après 6 minutes) que le temps est bientôt fini.
9. Les examens oraux doivent être dirigés d'une manière équitable et compréhensive par des examinateurs qui encouragent plutôt que provoquent les candidats. Passer un examen oral est très exigeant et tout doit être mis en œuvre pour que tous les candidats puissent montrer du mieux possible leur connaissance et la compréhension des sujets sélectionnés. Les examinateurs ne devraient pas être intrusifs, agités ou dédaigneux et ne devraient pas interrompre les candidats. Tout manquement à ce haut standard pourrait mettre mal à l'aise un candidat. Tout doit être fait pour que le candidat puisse répondre aux questions de la meilleure manière possible dont ils sont capables. Les examinateurs devraient plutôt poser des questions ouvertes que des questions fermées, ils devraient poser des questions qui demandent aux candidats de développer une réponse argumentée plutôt que des questions où les candidats ne peuvent que répondre par oui ou par non ou guère plus. L'examen oral devrait être vu par les examinateurs et les candidats un peu comme une discussion ou une exploration des connaissances et de la compréhension du candidat et non pas comme un interrogatoire.
10. Les examinateurs doivent utiliser le système de notation basé sur des critères génériques qui sert à évaluer la performance des candidats à l'examen oral. L'examen se composant de deux parties, les examinateurs devraient provisoirement évaluer les deux parties séparément, chaque

partie étant notée sur dix, et ensuite additionner les notes. Les examinateurs peuvent adopter un barème ajusté si la performance varie considérablement d'une partie à l'autre de l'examen. Un tel ajustement ne sera approprié que dans le peu de cas où soit (a) un très bon exposé est suivi par une faible discussion ou (b) un faible ou court exposé (de, disons, moins de 5 minutes) est suivi par une bonne ou très bonne discussion. Dans de tels cas, la partie la plus forte de l'oral pourrait être notée provisoirement sur 13 et la partie plus faible provisoirement sur 7. Mais la note générale sur 20, agréée et enregistrée devrait être une évaluation de la performance du candidat jugée sur l'examen en entier, en reconnaissant que deux candidats peuvent prendre des chemins différents pour obtenir au final la même note.

11. Si lors d'un examen oral particulier il se passe n'importe quelles circonstances spéciales (comme un candidat montrant des signes anormaux de stress ou comme une maladie du candidat), les examinateurs devraient quand même donner une note sur la base de la performance du candidat mais ils devraient aussi joindre à la note transmise à l'Inspecteur une brève explication des circonstances spéciales.
12. En général, l'Inspecteur, s'il est présent, observe l'examen en silence. Il peut toutefois intervenir si la durée de la session semble se prolonger et dépasser le temps imparti ou s'il estime que le candidat a été testé au-delà de son niveau de connaissance sans raison. Il peut aussi intervenir si un des professeurs-examinateurs domine trop l'interrogation au détriment du candidat ou de l'autre examinateur ou encore si le professeur-examinateur s'éloigne du champ général du sujet sélectionné de manière non structurée.
13. Il est conseillé aux examinateurs de prendre des notes sur l'argumentation développée par le candidat et sur leur propre évaluation de la performance du candidat durant l'examen oral. Seules de brèves notes devraient être prises, en effet un candidat pourrait être perturbé par un examinateur semblant enregistrer et noter mot à mot tout ce qu'il dit.
14. Les examinateurs devraient se concerter à la fin de chaque examen oral pour donner une note provisoire qu'il sera possible de modifier à la fin de la journée. Chaque oral devrait recevoir une note sur 20 pour sa qualité générale, obtenue sur la base des connaissances et de la compréhension du sujet sélectionné du candidat et en utilisant les groupes de notes et descriptifs ci-dessous.
15. A la fin d'une série d'examens oraux dirigés par une paire d'examinateurs, ces derniers devraient se mettre d'accord sur la validation des notes provisoires. Ces notes seront ensuite inscrites sur un formulaire standard avec les annotations les justifiant et données ou envoyées à l'Inspecteur de Cambridge. Là où l'Inspecteur est présent et a supervisé quelques oraux, il peut ajuster les notes de façon à assurer la comparabilité des standards.

Groupes de notes et descriptifs pour les examens oraux en Histoire-Géographie

16-20	Haut niveau de connaissances; compréhension supérieure; un haut niveau de capacité à identifier les interrelations. Expression excellente; idées très bien structurées et présentées.
14-15	Bon niveau de connaissances; bonne compréhension; bonne capacité à identifier les interrelations. Bonne expression; idées bien structurées et présentées.
12-13	Niveau raisonnable de connaissances mais avec quelques limitations; compréhension ordinaire; conscience limitée des interrelations. Expression généralement raisonnable; idées raisonnablement structurées et présentées.
10-11	Quelques sérieuses lacunes de connaissances; compréhension quelque peu déficiente; manque de capacité à identifier les interrelations. Expression montrant des fautes graves; structure et présentation des idées relativement faible.
8-9	Larges zones d'ignorance; manque de compréhension; faible capacité à voir les interrelations. Expression en général pas claire; structuration et présentation des idées faible.
0-7	Pas de connaissances ou très déficientes; compréhension très déficiente; sérieux ou total manque de capacité à voir les interrelations. Expression très faible; peu ou pas de structure; idées très faiblement présentées.

L'enregistrement des notes de l'oral pour le jury

Une fois que les notes finales de tous les candidats ont été déterminées, elles sont officiellement enregistrées pour l'information du jury du baccalauréat. Lorsque les notes totales pour toutes les matières d'un candidat sont très proches d'une mention supérieure à celle qu'il a obtenue, les professeurs-examineurs français membres du Jury peuvent être d'accord de lui donner un point supplémentaire dans leur matière. L'Inspecteur de Cambridge peut donc indiquer au jury qu'un point supplémentaire peut être accordé à un candidat soit à l'examen écrit soit à l'examen oral ou aux deux lorsque une telle situation se présente. Il le fait en plaçant un astérisque à côté de la note finale, par exemple : 14 *, afin de garantir au candidat tous les bénéfices du doute.

Le rattrapage

Un professeur-examineur approuvé par Cambridge (sélectionné par le responsable de matière au moment où les examinateurs des oraux pour la session d'examen qui va avoir lieu sont désignés) dirige seul l'oral de rattrapage. Puisque le résultat du rattrapage est une note qui remplace la note de l'examen écrit précédent, il est essentiel que l'examen des connaissances et de la compréhension du candidat soit rigoureux. Ceci est plus facile à atteindre lors d'une conversation soutenue entre l'examineur et le candidat. L'examineur est aussi plus libre de se concentrer sur le candidat et de

diriger la discussion logiquement et avec cohérence sans devoir laisser un autre examinateur poser des questions. De plus, il est fort probable qu'un candidat face à un seul interlocuteur soit moins stressé.

Afin d'être juste avec les candidats au rattrapage, des instructions sur les sujets qui peuvent être discutés lors de l'oral de rattrapage sont données. Parce que ce n'est pas une simple répétition de l'oral de l'examen et que la note de l'oral de rattrapage remplace aussi celle de l'examen écrit, il ne serait pas adéquat de limiter la conversation aux sujets de l'examen oral précédent. Les examinateurs doivent donc se préparer minutieusement pour le rattrapage en réfléchissant sérieusement à comment couvrir un thème et à arranger un plan de questions. Si les dix sujets de l'oral précédent ont été utilisés et que l'examineur a un certain nombre de candidats de différentes écoles, il devrait donc préparer un grand nombre de sujets. De plus, les candidats devraient être traités de manière équitable autant que faire se peut.

De façon à atteindre ces objectifs et d'éviter que des difficultés surgissent à ce moment, quatre vastes sujets, deux pour l'Histoire et deux pour la Géographie, sont décidés tout les deux ans par les professeurs lors des réunions annuelles de leur matière. Les sujets sont basés sur des parties conséquentes du programme. Chaque été, vers la fin des examens oraux, l'inspecteur de Cambridge avec les conseils et l'accord des responsables de matière sélectionne deux des quatre sujets pour le rattrapage, un pour l'Histoire et un pour la Géographie. Ils sont communiqués au candidat au moment où il choisit de prendre l'Histoire-Géographie de l'OIB comme l'un de ses deux sujets de rattrapage. Les candidats tirent un des deux sujets au hasard le jour de l'examen. L'examineur du rattrapage utilise ce sujet comme point de départ mais il peut très bien passer à l'autre sujet s'il juge que c'est dans l'intérêt du candidat. Les candidats ne font pas un exposé oral sur le sujet, un dialogue sous forme de questions-réponses est plus approprié pour l'évaluation effective des connaissances et des compétences du candidat. Les *Heads of Examination Centre* doivent s'assurer que les candidats qui sont questionnés sur les mêmes sujets soient séparés lors des sessions de rattrapage.